

Aventure



SPÉCIAL Microprojets

de solidarité internationale

N°141 - Déc. 2014 - Janv. 2015 - 3 €



L'AGENCE DES MICRO PROJETS

incubateur d'initiatives solidaires



Agence des Micro Projets

Le centre ressource national des microprojets

- Accompagnement et formation
- Accès aux financements
- Centre d'expertise
- Observatoire

www.agencemicroprojets.org



Microprojets.org

La plateforme de financement participatif des microprojets pour le grand public et les entreprises.

www.microprojets.org



L'Agence des Micro Projets est un programme de La Guilde Européenne du Raid (association reconnue d'utilité publique) soutenu par l'Agence Française de Développement.



Agence des Micro Projets

7 rue Pasquier, 75008 Paris

Tél. : 01 45 49 03 65 - contact@agencemicroprojets.org



Directeur de la publication

Sylvain Tesson

Rédactrices en chef

Mélanie Lunel et Kerstin Schönauer

Orientation graphique

Sophie de Lassus

Secrétariat de rédaction

Patricia de Poncins

Avec la participation des structures

Association du Docteur Fatiha - Afrika Tiss
Afrique 70 - Agro et Sac A Dos - Association
Normandie Guinée - Blue Energy - CERCOOP
Conseil régional d'Aquitaine - Efficoop - F3E
Fondation de France - Fondation Suez Environ-
nement - Forim - La Guilde - LED - Medina
Microprojets.org - MoringaNews - Fert - Pacha !
RESACOOOP - Un : Terre, agir !

et des rédacteurs

O. Allard - T. Barbaut - G. Beuscart - M. Bincaille
C. Cheissoux - A. De Saint-Sauveur - A. Delacroix
R-M. Di Donato - V. Escudé - F. Faivre d'Acier
S. Fasne - W. Féteau - T. Genestoux - P. Hardoüin
L. Hummel - A. Lacroix - E. Lauga - J-P. Lebouteiller
M. Lunel - A. Madec - C. Maureaud - A. Naud
V. Ouedraogo - L. Pioch - O. Syll - L. Traoré
C. Vilnet - H. Willemin - J. Wodarczak.

Références iconographiques

Les illustrations présentes dans ce numéro ont
été fournies par les rédacteurs et participants. Les
copyrights sont mentionnés dans les articles
correspondants.

En couverture : © Pierre Fromentin pour Agro
et sac A Dos - Association du Docteur Fatiha -
BlueEnergy - Afrique 70 - Matcha'K wayra.

Administration, rédaction, abonnement et publicité

La Guilde

7, rue Pasquier - 75008 Paris

Tél. 01 43 26 97 52

Abonnement

4 numéros - 12 euros

Seuls les articles signés-qualité par les mem-
bres de La Guilde engagent l'association. Tous
droits de reproduction réservés.

N°CPPAP : 0212 G 83995

N°ISSN : 1298-7182

Imprimerie

Jouve

11, Boulevard Sébastopol

B.P. 2734, 75027 Paris Cedex 01

Le groupe Jouve est une entreprise reconnue
pour son engagement dans une démarche in-
dustrielle responsable et respectueuse de l'en-
vironnement (certifiée IMPRIM'VERT, PEFC, FSC
et SME).



www.la-guilde.org



[facebook.com/La Guilde Européenne du Raid](https://facebook.com/La-Guilde-Européenne-du-Raid)



[twitter.com/Guilde du raid](https://twitter.com/Guilde-du-raid)

ÉDITO

Ce numéro de notre revue *Aventure* vous propose un bilan de la deuxième année de fonctionnement de l'Agence des Micro-Projets, dans sa nouvelle dimension rendue possible par le soutien renforcé de l'Agence française de développement (p. 4 à 10).

630 837 € ont été attribués à 76 projets sélectionnés parmi les 341 étudiés par les jurys (p. 26). Ces chiffres importants montrent bien tout l'intérêt qu'apportent les nombreux services proposés par l'AMP. Un certain nombre de projets lauréats sont présentés

et montrent toute la richesse de ces actions de terrain concrètes, souvent innovantes et toujours au service de réels besoins exprimés par les bénéficiaires (p. 33 à 43). Vous pourrez également consulter un dossier sur les projets tournés vers l'agriculture familiale (p. 13 à 25), thématique particulière de l'année.

Parmi les services proposés par l'AMP, je voudrais signaler le site internet novateur et fonctionnel qui met à la disposition des associations et des porteurs de projets des outils performants. Cette année, pour la première fois, l'intégralité des dossiers a pu être déposée en ligne. Vous êtes ainsi 532 à avoir testé avec succès cette dématérialisation totale du dépôt de projet ; c'est une première en France dans le secteur et un beau succès pour ce site qui offre également la possibilité de collecter en ligne des fonds complémentaires. Des articles vous permettront de mieux connaître différentes sources de financements pour vos projets.

Dans cette revue également, vous seront présentées deux études conduites cette année et qui contribuent à enrichir le contenu de l'Observatoire des microprojets, source documentaire unique permettant de partager les bonnes pratiques et favoriser les échanges d'expériences. La première (p. 28) analyse les attentes des bénéficiaires dans les pays du Sud, parfois insuffisamment comprises ou prises en compte dans l'élaboration des projets ; la seconde (p. 47), permet de faire un point sur les technologies existantes, en particulier le solaire, pour mieux appréhender les besoins en énergie de vos projets.

C'est tous ensemble, grâce à votre engagement et au soutien sans faille de l'AMP, que nous pourrons poursuivre les belles actions concrètes et utiles menées en faveur des populations des nombreux pays d'intervention.

Bonne lecture !



© La Guilde

Olivier ALLARD

Délégué général



© TamTam



© La Guilde



© Christian Lamontagne pour La voûte nubienne



© La Guilde



© La Guilde



© UGVF



© Afrika Tiss



© Medina

Sommaire

Évènement

- Journée de restitution et d'échanges : Agence des Micro Projets p. 4

Regard

- Point d'étape : à mi-parcours du dispositif renforcé de l'Agence des Micro Projets p. 8

Financement

- La finance participative : révolutionnera-t-elle la solidarité internationale ? p. 11

Dossier : l'agriculture familiale

- Les enjeux de l'agriculture familiale : dynamique et perspectives p. 14
- Agriculture familiale : une réalité plurielle p. 17
 - Aménagement hydraulique d'une palmeraie p. 19
 - Apiculture : de la chasse à l'élevage p. 20
 - Élevage caprin durable p. 21
- Les innovations locales et paysannes : un champ de réponses à cultiver p. 22
- Organisations professionnelles agricoles : zoom sur Madagascar p. 23

Valorisation

- La mise en réseau : pour une meilleure efficacité p. 26

Vision du Sud

- L'approche par microprojet : le point de vue des acteurs ouest-africains p. 28

Financement

- Le développement par les migrants :
appui aux projets des organisations de solidarité internationale issues de l'immigration p. 31

Visages des microprojets

- Eau potable et assainissement : des droits fondamentaux p. 34
- L'artisanat textile : un levier d'émancipation et économique pour les femmes p. 36
- Intervenir en zone de conflit : bande de Gaza p. 38
- Fondation Pierre-Georges Latécoère : au service de l'innovation p. 40
- Le moringa : de l'agriculture familiale à la structuration d'une filière p. 41

Financement

- Collectivités territoriales : leur soutien aux microprojets et aux initiatives de la société civile p. 44

Capitalisation

- Le photovoltaïque : une énergie alternative p. 47
- L'évaluation : au service de la qualité et de l'impact des projets. p. 50

Financement

- Le fonds Suez Environnement Initiatives : un fonds solidaire p. 51

Journée de restitution et d'échanges

Agence des Micro Projets

Le 10 décembre dernier, l'Agence des Micro Projets (AMP) a tenu sa deuxième journée annuelle de restitution. Une étape-clé, à mi-chemin de la convention de soutien signée pour trois ans avec l'Agence Française de Développement (AFD), qui a permis de dresser un premier bilan et d'échanger, en toute transparence, avec les différents acteurs de la solidarité internationale.

Invitée à ouvrir cette journée qu'elle s'est déclarée heureuse d'accueillir dans les locaux de l'AFD, Marie-Odile Waty, responsable de la Division du Partenariat avec les ONG (DPO) de l'AFD a souligné « l'importance toute particulière que l'Agence Française de Développement attache aux microprojets, qui nous apparaissent comme un dispositif essentiel d'expression de la solidarité internationale. »

Cécile Vilnet, coordinatrice des programmes de l'AMP, a rappelé ensuite, à l'intention des porteurs de projets, venus nombreux assister à cette journée, les missions fondamentales de l'agence : les accompagner dans toutes les phases de leur projet de solidarité et leur permettre d'accéder à des financements. Après avoir dressé le bilan 2014 de l'AMP, elle a annoncé, pour 2015, l'entrée en vigueur de nouveaux critères d'éligibilité aux dotations, déterminés avec l'AFD (voir p. 8).

Thierry Barbaut, responsable internet et communication de l'agence, a présenté, pour sa part, la

« Il est nécessaire que les associations se connaissent et coopèrent. »

« stratégie digitale de l'AMP », réalisée avec l'agence Limpide, à l'origine de deux innovations de taille en 2014 : une plateforme de financement participatif des microprojets, qui permet au grand public de les découvrir et de les soutenir directement et un nouveau site internet (voir p. 11). Ce dernier propose aux associations un éventail élargi de services parmi lesquels la possibilité de déposer leur dossier de demande de financement en ligne. Une révolution numérique, saluée – enviée même ! – par les acteurs du secteur et manifestement bien accueillie par les intéressés : depuis sa mise en place, en février dernier, le nombre de dossiers déposés a augmenté de 20 %.

Autre point phare du dispositif de l'AMP : l'Observatoire des microprojets, développé en 2014 par Mélanie Lunel, lui aussi accessible sur le site. Il propose aux Associations de Solidarité Internationale (ASI) une banque de données et différentes études sur les microprojets et leurs thématiques ainsi qu'une cartographie des microprojets réalisés : des outils pour agir et une visibilité sur l'ensemble des actions menées, par pays ou par thématique, c'est-à-dire la possibilité de mutualiser les expériences, d'agir en synergie ou en complémentarité. Il est nécessaire que les associations se connaissent et coopèrent, comme l'a rappelé Valérie Huguenin, responsable adjointe de la DPO de l'AFD, en évoquant, non sans humour, « ce gros défaut qui n'est pas propre aux microprojets mais à l'ensemble des associations et qui consiste à ignorer ce que fait l'autre en restant dans sa bulle, quand il y a tant d'enseignements à tirer, des réussites comme des échecs ».

Thibault Genestoux a présenté ensuite le résultat de l'enquête, menée conjointement avec Siaka Coulibaly, docteur en économie du développement, pour le compte de l'AMP, en Afrique de l'Ouest (voir p. 28). Elle porte sur la vision qu'ont les partenaires acteurs du Sud des microprojets et de leur impact. « Une étude d'autant plus passionnante qu'il en existe peu sur la vision du Sud », a souligné Sylvie Brunel, spécialiste du développement, appelée à la commenter. « La typologie qu'elle dégage – quatre modèles de projets de développement – est remarquable. Elle permet à tout porteur de projet de répondre de façon limpide à la seule question qui vaille : qui sont les véritables bénéficiaires du projet dans lequel je m'inscris ? ».



Journée de restitution et d'échanges © La Guilde

Une question à laquelle avaient manifestement déjà répondu les quatre associations choisies – difficilement – parmi tant d'autres pour venir témoigner, au cours de cette journée, non seulement de leur action sur des thématiques différentes mais aussi de ce qu'un microprojet peut être : un moyen de structurer la société civile (Diin lama au Burkina Faso) ; une solution transposable (Chemins d'Enfance en Inde, au Cambodge et bientôt... en France) ; une réponse aux besoins essentiels (Autour de l'eau au sud Cameroun) ; une solution innovante (BlueEnergy au Nicaragua, qui vient de recevoir le prix Latécoère 2014 de l'innovation, pour son projet de biodigesteur, voir p. 40).

Au terme de ces escales, toujours précieuses, sur le terrain, Virginie Escudié, de Led expertise, a fait partager à l'auditoire une réflexion très intéressante sur la nécessité de répondre – ou pas – par le photovoltaïque à l'insuffisance d'énergie qui entrave fréquemment la réalisation des microprojets (voir p. 47).

Très attendue, la synthèse des résultats de l'évaluation externe que l'AMP a fait réaliser sur son fonctionnement et la perception qu'en ont les porteurs de microprojets, a offert un moment de bonheur, en tout cas d'encouragement, à l'équipe de l'AMP. Présentée par Michael Ruleta et Nicolas Hervieux, consultants de l'agence Synoptic, elle fait état de taux de satisfaction allant jusqu'à 93 % et crédite l'AMP d'une « *image de compétence et de dynamisme* » (voir p. 08). « *Quelles recommandations faire, face à une situation aussi florissante ?* » a plaisanté Michael Ruleta, avant d'indiquer tout de même quelques points à améliorer. « *L'AMP a réussi à faire un saut qualitatif impressionnant. Elle est passée de 140 000 € à 1 M € de subvention à mettre en œuvre. Je suis assez surpris de découvrir qu'elle a réussi à absorber cette augmentation. Peu de bénéficiaires de financement en sont capables et sans doute est-ce là le fruit d'un travail intense* », a-t-il ajouté. Prenant à son tour la parole au nom de l'AFD, Valérie Huguenin a souligné « *l'importance de cette évaluation à mi-parcours qui permet de mesurer les performances d'un dispositif ambitieux, au bout de 18 mois d'activité. C'est une base de réflexion aussi importante pour la Guilde que pour nous dans notre dialogue avec l'AMP. L'AMP apparaît aujourd'hui bien implantée dans le monde de la solidarité internationale, l'appréciation qu'en ont les porteurs de projets est très bonne et les nouveautés du dispositif que vous nous avez présentées sont très intéressantes. Les points à améliorer sont liés à la jeunesse du dispositif* », a-t-elle ajouté, avant de rappeler quelques aspects essentiels aux yeux de l'AFD, à renforcer : entre autres, la prise en compte des objectifs genre et environnement et le suivi des projets.



Marie-Odile WATY
Responsable de la DPO
de l'AFD. © La Guilde

Les microprojets que vous développez avec vos partenaires locaux ont la particularité d'être très implantés dans les territoires, au plus proche des communautés dont vous souhaitez améliorer les conditions. Les recherches effectuées sur le sujet montrent l'importance, la pertinence et l'efficacité des microprojets dont on peut dire qu'ils témoignent d'une plus grande appropriation par les bénéficiaires. Nous aimerions approfondir cette recherche et lancer une étude avec l'AMP, à la fin du triennal, qui porte également sur la pérennité des microprojets, un mot que les bailleurs de fonds ont toujours à l'esprit quand ils financent !



Cécile Vilnet, coordinatrice de l'Agence des Micro Projets © La Guilde



Équipe BlueEnergy © La Guilde



Sylvie BRUNEL

Spécialiste du développement, ex-présidente de l'ONG Action contre la faim, professeur à l'université Paris IV-Sorbonne.

© La Guilde

N'oublions pas que tout a commencé avec La Guilde et le premier forum d'Agén des solidarités internationales en 1983. J'y étais ! Et certains d'entre vous aussi. C'est là qu'ont été instituées les premières dotations aux ASI, où s'est exprimé le souci de La Guilde d'agir au plus près des populations. Patrick Edel, vous devriez vous lever pour que nous puissions vous saluer. Tout ça, c'est grâce à vous ! Vous êtes notre papa à tous !

Débat : Quand le microprojet devient mesoprojet

« Dix ans de progression et beaucoup d'inquiétudes sur l'avenir » : si Georges Morizot, son président, résume ainsi la situation de Gevalor, c'est d'abord en pensant à l'importance que revêt, pour les pays du Sud, la gestion des ordures ménagères. Créée en 2004 par un noyau de bénévoles, issus du Bureau de recherches géologiques minières, l'association dispose d'une expertise pointue dans un domaine où on ne se bouscule pas. Mais la mise en œuvre progressive des projets bute aujourd'hui sur le financement. « Notre chiffre d'affaires (300 000 €) nous exclut désormais des microfinancements », explique M. Morizot. « Nous n'avons pas de fonds propres, très peu de trésorerie. Notre équilibre, fragile, repose sur deux gros projets financés par des institutionnels. La limite de 5 à 7 % allouée aux frais de gestion ne nous permet pas de couvrir nos charges salariales (deux CDI et deux CDD) ni nos frais de structure, ni ceux, indispensables, de recherche et de développement. »

Élevage sans frontières témoigne d'une croissance spectaculaire. La petite association, née il y a dix-huit ans de l'initiative solidaire d'André Decoster, agronome spécialisé dans l'élevage caprin, pour aider des paysans du Kosovo à reprendre pied après la guerre, est aujourd'hui présente dans dix pays d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb ainsi qu'en Europe de l'Est. Elle dispose d'un budget de 20 400 000 €. Longtemps partenaire du réseau Heifer International, spécialisé dans l'accès au petit élevage familial, qui l'a aidée à croître, elle s'en est séparé en 2007, tout en conservant son mode de financement. « 70 % de notre budget provient de la générosité du public », explique Thibault Queguiner, chargé de programmes. « En ces temps de crise, nous stagnons. Nous cherchons à diversifier nos sources de financement : accès aux legs, aux fondations d'entreprises... Mais nous ne parvenons pas à accéder à l'aide au développement (APD) du fait de notre taille et de procédures trop contraignantes pour une structure comme la nôtre. »



M. Morizot, président de Gevalor et Mme Hermelin, directrice exécutive de coordination Sud © La Guilde



Échanges avec la salle © La Guilde

« Dès le départ, nous souhaitons devenir une meso-organisation, affirme Catherine Di Maria, car notre objectif était de vivre de notre travail. » Batik International, l'association qu'elle a créée avec une amie, en 1999, « dans une logique entrepreneuriale », a grandi sur ce modèle, en s'appuyant, dans un premier temps, sur les revenus annexes des activités de conseil de ses fondatrices et une « extrême polyvalence » (qui consiste à tout faire soi-même : les programmes, la gestion...). Un mode de fonctionnement qui a permis à l'association de bien se développer pendant huit-dix ans. Bien implantée dans le secteur, Batik est aujourd'hui

financée à 80 % par des fonds institutionnels. Mais Catherine a démissionné, « usée par le souci dévorant de la trésorerie : l'extrême polyvalence individuelle a des limites. Quand l'association grandit, il faut embaucher. Et là, comme l'a très bien montré Gevalor. »

« Vous avez tout dit. Nous sommes conscients qu'il existe une faille dans le dispositif de financement des projets et nous y travaillons, avec l'AFD », a répondu Bénédicte Hermelin, à l'issue de ces passionnants témoignages – dont nous ne pouvons donner ici qu'un aperçu – tout en ouvrant quelques pistes : des groupes de réflexions ont été montés ; avec des financiers sur la question de la trésorerie des associations ; sur le financement des frais de fonctionnement ; pour étudier la possibilité de substituer au modèle associatif contraignant le modèle coopératif de l'économie sociale et solidaire... « Nous essayons au maximum d'aider les ONG de taille moyenne, qui ont de grosses capacités d'innovation, a précisé, de son côté, Valérie Huguenin. À la DPO, les mesoprojets ne sont pas tenus à un budget minimum pour prétendre à des financements. »

Il revenait à Olivier Allard, délégué général de la Guilde, de faire la synthèse de cette riche journée. Saluant l'arrivée de M. Jean-Jacques Beaussou, nouveau délégué pour les relations avec la société civile et les partenaires au ministère des Affaires étrangères et du Développement international « avec qui, j'en suis certain, nous aurons les mêmes relations de confiance et de partenariat qu'avec son prédécesseur », il a conclu sur ces mots : « Nous achevons la deuxième année d'une montée en puissance. Avec la confiance renouvelée de l'AFD, nous souhaitons poursuivre dans la direction que nous nous sommes fixée autour de trois objectifs : défendre et valoriser les microprojets, être réellement utile à ceux qui les portent, partager et capitaliser leurs expériences, ce dont cette journée est un bon exemple. »

Annick LACROIX

Journaliste, chargée de communication, Agence des Micro Projets



RAPPORT
Journée de restitution
et d'échange 2014 de L'AMP.

L'intégralité de cette journée de restitution et d'échanges est présentée dans ce rapport.

Téléchargeable en ligne.
www.agencemicroprojets.org



Valérie HUGUENIN
Responsable adjointe
de la DPO de l'AFD. © La Guilde

L'AMP et les microprojets sont importants à nos yeux, non seulement pour les projets et les partenariats qu'ils génèrent dans les pays du Sud mais aussi pour les effets qu'ils ont la capacité d'induire en France. La solidarité internationale est malmenée sur notre territoire, les fonds qui lui sont alloués en baisse. Par leurs témoignages, les réunions qu'ils organisent dans leur ville, leur quartier ou leur commune, la chaîne de solidarité qui se crée autour d'eux, les porteurs de projets participent à l'éducation au développement et à la solidarité internationale. Qu'ils ne l'oublient pas !



Michaël Ruleta, consultant international, Synoptic Pro © La Guilde



Jean-Jacques Beaussou, délégué pour les relations avec la société civile et les partenaires au MAE © La Guilde

Former
Financer
Accompagner
Évaluer
Capitaliser

© La Guilde

Point d'étape

À mi-parcours du dispositif renforcé de l'Agence des Micro Projets



Le programme triennal 2013-2015 de l'AMP, soutenu par l'Agence Française de Développement, est dans une dynamique qui ne cesse de se développer, d'évoluer et de s'adapter aux attentes des porteurs de projets, dans le souci toujours présent d'améliorer la qualité de l'aide au développement. En témoignent les résultats de l'évaluation à mi-parcours du programme, réalisée par le cabinet Synoptic.

Les résultats de l'évaluation menée durant l'été 2014 sont le reflet d'un programme qui cherche avant tout à répondre aux besoins des petites associations françaises qui œuvrent à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus défavorisées.

Cette évaluation avait différents objectifs : capitaliser les bonnes pratiques, contrôler la bonne utilisation des fonds, conseiller pour améliorer la gestion et l'efficacité du dispositif, réorienter le programme si nécessaire et enfin préparer le projet des années à suivre. Cette étude a permis de récolter 269 réponses au questionnaire transmis par email ainsi que de nombreux témoignages d'acteurs gravitant autour des activités de l'AMP : lauréats des Dotations, membres du jury, prestataires pour les formations, autres

bailleurs de fonds... Ces recherches ont mené à la rédaction d'un rapport de 45 pages.

Les résultats sont encourageants : un accueil personnalisé apprécié, des formations utiles, des Dotations en forte croissance... L'évaluation souligne que l'AMP a réussi, dans un temps très court, « à faire un saut quantitatif impressionnant tout en améliorant la qualité de ses prestations de manière significative et en s'adaptant aux nouveaux enjeux. »

La dématérialisation des demandes de financements

Grande nouveauté cette année, les demandes de financement s'effectuent directement en ligne sur le site Internet de l'Agence, ce qui facilite l'instruction des dossiers et la transmission de l'avis personnalisé des jurys internes et externes. Cette dématérialisation des dépôts de projets en ligne s'accompagne d'une assistance régulière par téléphone, email, skype et rencontres de visu.

Par ailleurs, tout le processus de suivi et d'évaluation des projets est désormais informatisé, ce qui permet de rendre accessible l'information au grand public via le site Internet et de faciliter la mise en réseau entre acteurs.

« L'AMP est régulièrement sollicitée par d'autres bailleurs de fond pour donner un avis extérieure sur des demandes de financements. »

information au grand public via le site Internet et de faciliter la mise en réseau entre acteurs.

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ 2015 des Dotations aux microprojets

Les associations qui peuvent postuler doivent :

- être de droit français,
- avoir plus de 2 ans d'existence (parution au Journal Officiel),
- disposer de moins de 250 000 € de ressources annuelles (compte d'exploitation prévisionnel).

La dotation maximale accordée est de 15 000 €.



Stand AMP, Salon des solidarités © La Guilde

L'Observatoire

L'Observatoire s'est enrichi en 2014 et continue d'alimenter la connaissance sur les microprojets de solidarité internationale à travers les études réalisées par l'AMP et d'autres acteurs du secteur.

La cartographie des microprojets permet de capitaliser et mutualiser les expériences. Chaque projet doté par l'AMP dispose de sa propre fiche descriptive, liée au contact de l'association française. La bibliothèque/médiathèque permet de recueillir et

produire de la connaissance sur les microprojets : fiches de bonnes pratiques, guides méthodologiques, études, revues dédiées à la thématique...

Centre d'expertise

L'AMP est régulièrement sollicitée par d'autres bailleurs de fonds pour donner un avis externe sur des demandes de financements : Conseil régional Pays de la Loire, Fondation Raja, Mairie d'Aubervilliers... Son expertise dans le montage de projet et la recherche de financements est en outre

Retour sur l'année 2014



- Conférence sur les Citizen initiatives en Europe, à Bruxelles

- Salon de l'Agriculture, à Paris

- Jury de sélection du Conseil régional Pays de la Loire

- Réunion d'information et d'orientation du département de Val-de-Marne
- Carrefour des Solidarités, à Nantes



- Espace « microprojet » au Salon des Solidarités, à Paris

Janvier

Février

Mars

Mai

Juin

Juillet

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

- Forum de l'action internationale des collectivités territoriales, à Paris

- Forum Convergences 2015, à Paris
- Atelier de travail pS-Eau sur le suivi-évaluation : échanges de bonnes pratiques entre bailleurs de fonds, à Paris

- Atelier d'échanges et de capitalisation Fondation de France - CFSI sur l'agriculture familiale, à Paris



- Semaine de la Solidarité Internationale, à Paris
- Jury de sélection des demandes de financement de la Fondation Raja, à Paris
- Forum d'information et d'orientation de Midi-Pyrénées Coop Dev, à Toulouse

- Réunion d'information et d'orientation du Conseil régional d'Île-de-France
- Journée de restitution et d'échanges annuelle de l'AMP, à l'AFD
- Réunion d'échanges entre acteurs sur l'éducation primaire en zone rurale, à Paris



Journée de formation © La Guilde

sollicitée tout au long de l'année lors de l'animation d'ateliers : Maisons des Associations de Paris, Conseil régional Midi-Pyrénées, Conseil régional Île-de-France, Conseil général 94...

Enfin, l'événement majeur de l'année 2014 fut également la participation marquée au Salon des Solidarités à Paris, qui a permis de mieux faire connaître le dispositif et d'avoir des retombées directes.

Porte-parole des microprojets

L'AMP agit aussi auprès des médias et des réseaux sociaux pour valoriser les actions des petites et moyennes associations de solidarité internationale...

CHIFFRES CLÉS 2014

- plus de 70 rencontres individuelles et collectives
- plus de 25 journées de formations à la méthodologie de projets
- plus de 200 participants aux formations
- 341 demandes de financements déposées
- 76 projets sélectionnés
- 630 837 € engagés



Interview à RFI © La Guilde

Un accent particulier a été mis sur le développement de la communauté de l'AMP grâce aux différents réseaux sociaux, notamment Facebook qui regroupe plus de 30 000 abonnés.

Cécile VILNET

Coordinatrice de l'Agence des Micro Projets

www.agencemicroprojets.org

www.facebook.com/agencemicroprojets



RAPPORT

Évaluation à mi-parcours du programme « Agence des Micro Projets 2013-2015 »

La Guilde avait initié, dans les années 80, des dotations pour les petites ONG qui venaient présenter leurs actions dans le cadre du Forum d'Agen. À partir de 1993, les pouvoirs publics ont encouragé ces initiatives en contribuant au financement des Dotations. Depuis 2000, le programme intégré au sein de La Guilde s'est formalisé sous la dénomination d' « Agence des Micro Projets » (AMP), sans pour autant avoir une existence juridique propre.

En 2009, le ministère des Affaires Étrangères a transféré les crédits destinés aux ONG à l'Agence Française de Développement. Cette dernière a souhaité, en 2012, renforcer la structuration des petites associations françaises de solidarité internationale. Elle a donc lancé un appel à initiatives doté d'une enveloppe de 3 millions

d'euros pour accompagner et financer le tissu des petits acteurs français. L'AMP a ainsi été sélectionnée pour un contrat de 3 ans (2013-2015). L'accroissement de la subvention d'un facteur 7 a permis de développer un dispositif plus solide, plus ambitieux et plus efficace.

L'évaluation à mi-parcours du programme AMP dresse un bilan du déploiement de ce dispositif et propose des axes de réflexions pour son optimisation.

Par Michael A. Ruleta et Nicolas Hervier, Synoptic.pro, décembre 2014. Téléchargeable en ligne.

www.agencemicroprojets.org - onglet Observatoire

La finance participative

Révolutionnera-t-elle la solidarité internationale ?

« Microdons », « finance participative », « crowdsourcing » et « fundraising » sont les nouveaux termes d'un écosystème en pleine mutation qui met en synergie la solidarité internationale et les nouvelles technologies. Décryptons ces nouvelles tendances.



Appel au don sur le net, BlueBees © BlueBees

Justement, s'agit-il de tendances ou de nouveaux modes de financement, d'une révolution ou d'une mode ?

Tout porte à croire que nous avons affaire à une petite révolution qui se met en place entre des acteurs de terrain et des organismes publics ou privés, solidaires ou business, et surtout en quête d'innovations en termes de financements.

Une des révolutions majeures dans l'ensemble de ces systèmes est le rapprochement entre les donateurs ou mécènes et les acteurs ou bénéficiaires. Deux avantages : le premier est la proximité entre l'action de don et le bénéficiaire ; il est désormais possible de communiquer, par le biais des réseaux sociaux, des emails ou d'une rencontre, en ayant participé financièrement à un projet sur Internet. Deuxièmement, les intermédiaires sont réduits et logiquement les coûts aussi. Résultat, les commissions sont réduites au maximum et le projet est de ce fait plus transparent dans son financement et dans son mode de réalisation.

Quels sont les acteurs et leurs spécificités ?

Trois principaux types de financements et donc de plateformes : le don, le prêt et l'investissement.

> Le crowdfunding ou finance participative

C'est le plus connu : il s'agit de mettre un projet en ligne sur un portail où le grand public ou les entreprises vont pouvoir partici-

per en réalisant un don en ligne – le paiement se fait par carte bancaire sur un serveur sécurisé. Le crowdfunding permet de financer des projets ou de les cofinancer, parfois de financer des actions complémentaires sur un projet initial réalisé, comme ajouter une salle de classe à une école déjà réalisée.

Quelques acteurs phares : www.arizuka.com, www.bluebees.fr ou encore www.microprojets.org.

> Le microcrédit

Le microcrédit est présenté par des plateformes Internet de la même façon que le crowdfunding sauf qu'il est ici question de crédit

et donc de retour sur investissement. Le site portail met en relation des « investisseurs » avec des porteurs de projet souhaitant bénéficier d'un microcrédit, l'ensemble est validé par un IMF (Institut de Micro Finance) qui va veiller à ce que les deux parties respectent leurs engagements.

Dans ce cadre, le bénéficiaire va donc recevoir une somme et devra rembourser le montant plus une commission à une date butoir définie préalablement. Le système est relativement similaire à une banque, à la différence que les taux et les clauses contractuelles sont censés être plus intéressants pour les bénéficiaires comme pour l'investisseur. Point important, ces plateformes internet incitent fortement l'investisseur à réinvestir son capital dans un autre projet, afin de favoriser l'expansion du système. Babyloan en est un des acteurs majeur en France.

> L'investissement ou capital

C'est une des premières formes de finance en ligne qui est apparue en France et venant des USA, à partir de 2005. L'objectif est de permettre à des particuliers d'être actionnaires de projets en ligne ou d'entreprises. Tous les secteurs sont concernés à présent mais les plus connus sont assez ludiques, comme des groupes de musique, des films ou des projets très innovants à la recherche de partenaires plutôt que de mécènes. Aujourd'hui, de nombreuses startups font appel à ces modes de financements, cela leur permet également de disposer d'une visibilité online puissante. Ce nouveau mode d'investissement a un avantage particulièrement intéressant car il met souvent en rapport des créateurs ou des projets locaux avec des entreprises ou des privés qui vont apporter

CHIFFRES CLÉS de la finance participative

- En 2013, c'est 80 millions d'euros de collectés sur les différentes plateformes.
- 500 millions d'euros en 2015 selon les prévisions du ministère des Finances.
- Pour le premier semestre 2014 :
 - 68 millions d'euros collectés répartis de la manière suivante :
 - Investissement : 9,8 millions
 - Dons : 19,2 millions
 - Prêts ou microcrédit : 37,4 millions

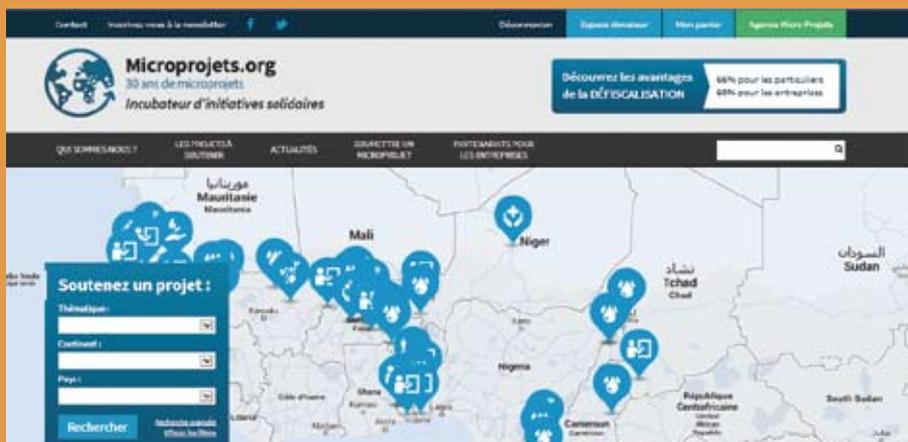
Sources : <http://financeparticipative.org>

du financement par l'investissement mais aussi des compétences ou du matériel. C'est ainsi que souvent l'investissement se transforme en partenariat en entreprise ou en association afin de réaliser un projet final commun. Anaxago est un acteur majeur de l'investissement.

L'aventure Microprojets.org

L'Agence des Micro Projets suit logiquement sa stratégie digitale d'appui aux associations françaises portant des microprojets de solidarité internationale, afin de leur donner une meilleure visibilité. Elle a créé la plateforme de financement participatif des microprojets www.microprojets.org qui offre :

- Une visibilité accrue sur chacun des projets avec une page dédiée et régulièrement mise à jour. Des informations claires sur le projet, avec son évolution : le projet en cours, puis réalisé et évalué. Des photos et des vidéos et une forte connexion avec les réseaux sociaux. En résumé, une page internet dédiée au projet. Une vignette présente également l'association qui porte le projet.
- Un complément de financement : permettre simplement au grand public de faire un don en ligne avec une carte bancaire. Le grand public peut découvrir le projet et voir le montant déjà financé sur le budget total, il peut donc faire un don en ligne afin de compléter le finance-



Plateforme www.microprojets.org © La Guilde

ment. Le donateur peut également soutenir plusieurs projets et faire un don groupé, il reçoit un reçu fiscal.

C'est aujourd'hui la seule plateforme où la structure cofinance elle-même le projet avant de le mettre en ligne. La sélection des dossiers fait suite à un appel à projet suivi d'une instruction par un collège d'experts du secteur de la solidarité internationale, dont la Guilde. L'autre atout de cette plateforme est que l'équipe de l'Agence des Micro Projets suit les porteurs et leurs microprojets dès le début de l'initiative. L'agence leur apporte des appuis-conseils, les forme et suit le projet jusqu'à sa finalisation, voire au-delà par des missions terrain d'évaluation.

La force du réseau

L'univers dynamique et passionnant de la finance participative est aussi extrêmement concurrentiel. Une plateforme à elle seule

n'est pas la première source d'audience. Ce sont les associations elles-mêmes qui peuvent produire l'effet de levier qui permettra au projet de boucler son financement.

Certains porteurs de projets ont vite compris qu'ils pouvaient utiliser le « marketing viral ». Il faut communiquer de manière efficace et positive sur son projet, ses actions et pourquoi pas y participer en donnant. Expliquer le système de finance participative en rassurant sur la sécurité du paiement en ligne et ne jamais omettre les avantages de la déduction d'impôt grâce au reçu fiscal. Une des clefs de la collecte de fonds est de solliciter son cercle proche de manière active et ainsi fédérer des donateurs.

Thierry BARBAUT

Responsable internet & communication,
Agence des Micro Projets

www.microprojets.org

CHIFFRES CLÉS pour Microprojets.org

- 27 pays représentés
- 90 microprojets dotés par an
- Une audience moyenne de 35 000 pages par mois
- Un panier moyen de 70 € de don
- Une différence de 70 % de dons collectés entre les porteurs de projets qui communiquent et les autres.

Interview



© D. Ricordeau

DAMIEN RICORDEAU
Président de l'association
Microprojets.org

(comité des donateurs de la plateforme)

Il est rapidement apparu que certains projets arrivaient à drainer 3, puis 5 et finalement une vingtaine de dons en ligne en un ou deux mois ! Ce sont les porteurs qui parviennent à communiquer de manière efficace sur leur projet.

L'AGRICULTURE FAMILIALE



© FERT

L'année 2014 était officiellement proclamée Année internationale de l'agriculture familiale par l'assemblée générale des Nations Unies, l'occasion de mettre en lumière ce mode d'organisation de la production agricole, qui concerne 500 millions d'exploitations dans le monde. Ces exploitations agricoles familiales, souvent de taille très modeste, contribuent à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), notamment l'objectif 1, « éliminer l'extrême pauvreté et la faim », qui devrait être atteint en 2015, date à laquelle les États adopteront un nouvel ensemble d'objectifs, en tenant compte des réalisations précédentes.

Les enjeux de l'agriculture familiale

Dynamique et perspectives

Dans les pays dits développés comme dans les pays en développement, l'agriculture familiale est la principale forme d'agriculture dans le secteur de la production alimentaire. Elle doit faire face à de nombreux défis...

D'après le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), 1,3 milliard de personnes travaillent aujourd'hui au sein d'une exploitation agricole familiale, soit 40 % des actifs dans le monde. Cette population active agricole est inégalement répartie sur la planète :

elle représente 53 % des actifs en Afrique, mais moins de 5 % en Amérique du Nord et en Europe. L'apport des exploitations agricoles familiales à la production alimentaire mondiale est également indéniable : l'AFD estime que « les exploitations agricoles familiales assurent près de 80 % de la production agricole alimentaire mondiale, 98 % de la production vivrière en Afrique subsaharienne, et près de la totalité de la production de coton, de cacao et de café »¹. L'immense majorité de ces exploitations font moins de cinq hectares.

1 - *Agriculture familiale*, brochure de l'Agence Française de Développement, février 2014.



© Fl. Le Pelletier

FOCUS

QU'ENTEND-T-ON PAR AGRICULTURE FAMILIALE ?

Prenons comme point de départ la définition de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) : « L'agriculture familiale englobe toutes les activités agricoles reposant sur la famille, en relation avec de nombreux aspects du développement rural. L'agriculture familiale permet d'organiser la production agricole, forestière, halieutique, pastorale ou aquacole qui, sous la gestion d'une famille, repose essentiellement sur de la main-d'œuvre familiale, aussi bien les hommes que les femmes. » La famille est donc au centre de l'exploitation agricole et du système de production. D'autres critères comme la taille de l'exploitation ou le modèle de production (biologique, conventionnel...) sont alors secondaires.

La définition donnée par l'Agence Française de Développement (AFD) va dans le même sens : « L'agriculture familiale désigne une forme d'organisation de la production agricole caractérisée par des liens organiques entre la famille et l'unité de production : la famille prend les décisions et fournit l'essentiel des facteurs de production, notamment le travail ».

L'agriculture familiale est ainsi caractérisée par un lien fort entre famille et exploitation agricole : la famille est en charge de la gestion de l'exploitation, et la main-d'œuvre est principalement composée de membres de la famille. Mis à part ce critère commun de définition, les exploitations agricoles se réclamant de l'agriculture familiale peuvent être très diverses (taille, système de production, organisation, mode de commercialisation, etc.).

Des atouts indéniables

L'agriculture remplit trois types de fonctions : une fonction économique (production, transformation, vente), une fonction sociale (animation du milieu rural, travail, culture) et une fonction environnementale (entretien des paysages, gestion de l'eau et de la biodiversité). Les agricultures familiales présentent ainsi de nombreux atouts pour relever les défis alimentaires, sociaux et environnementaux de la planète. Dans grand nombre de contextes, elles sont un acteur incontournable pour le développement en permettant de :

- nourrir les populations et lutter contre la faim, par leur contribution à la production alimentaire mondiale ;
- lutter contre la pauvreté, maintenir et créer des emplois en milieu rural : les agricultures familiales ont absorbé l'essentiel des 350 millions de nouveaux actifs agricoles des trente dernières années ;
- gérer les ressources de façon durable, du fait de l'attachement des agriculteurs familiaux à leur territoire, de leurs connaissances des potentialités et des ressources naturelles, et de l'usage qui peut en être fait ;
- favoriser l'émergence d'un tissu rural riche ;
- s'adapter et innover face à des contextes changeants : les exploitations agricoles familiales se caractérisent souvent par un ensemble d'activités diverses : productions végétales et animales, pêche, chasse, commerce et artisanat. Cette stratégie permet aux agriculteurs de limiter les conséquences de mauvaises conditions climatiques et de faire face à la variabilité des revenus agricoles.

Comme « *le groupe sera toujours plus fort que le plus fort du groupe* », les agriculteurs familiaux se rassemblent souvent en organisations de producteurs, structures qui leur permettent d'assurer au mieux les différentes fonctions de l'agriculture citées ci-dessus, en leur donnant accès aux différents services dont ils ont besoin dans l'exercice de leur métier.

Des défis

Dans les années à venir, les agricultures familiales devront relever de nombreux challenges.

> Améliorer les rendements des petites exploitations familiales

Les agricultures familiales ne constituent pas une catégorie statistique à part, sauf dans quelques pays comme le Brésil, et leur contribution à la production agricole mondiale ne peut donc qu'être estimée. Néanmoins, pour les productions végétales de base, comme les céréales (riz, blé, maïs), le Cirad considère que « *l'essentiel des volumes provient des agricultures familiales* »². Or, d'après la FAO, pour nourrir 9 milliards de personnes en 2050, « *la production alimentaire globale devra progresser de 70 %, et presque doubler dans les pays en développement* »³. Pour les céréales, la production devra ainsi augmenter de près d'un milliard de tonnes.

L'amélioration du rendement des exploitations agricoles

familiales est donc incontournable et nécessite diverses mesures qui doivent être prises simultanément comme par exemple le renforcement de capacités des agriculteurs (formations en gestion) ou l'accompagnement technique et financier des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA).

> Croissance démographique et insertion professionnelle

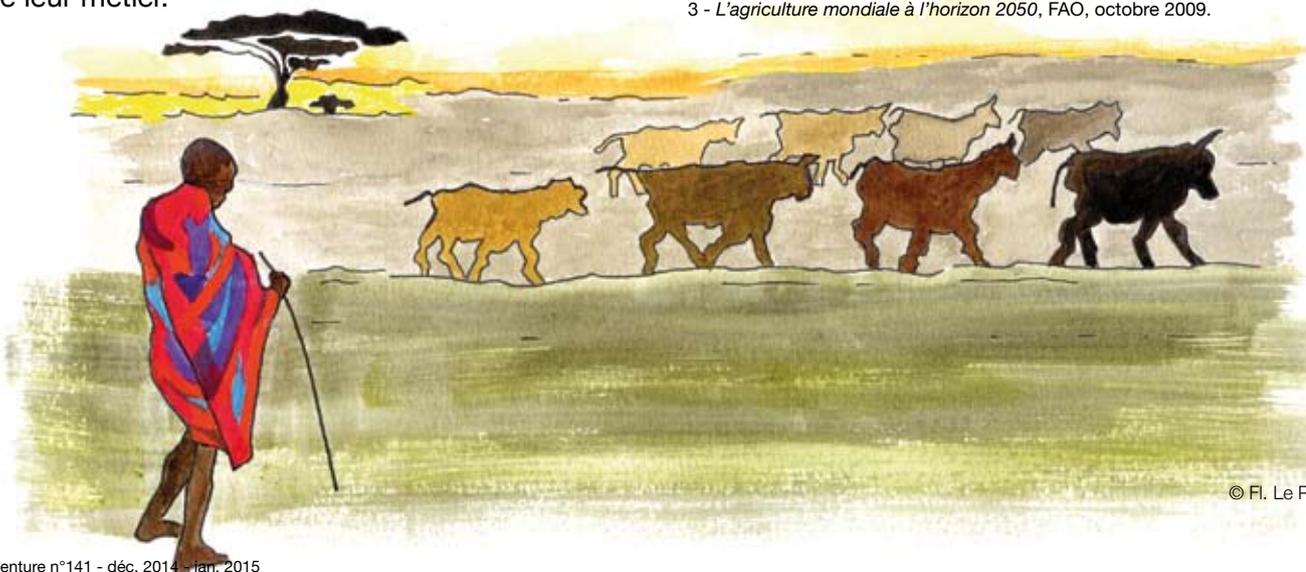
La planète comptera 9 milliards d'habitants en 2050. Le continent africain, qui a atteint un milliard d'habitants en 2010, verra encore sa population doubler d'ici à 2050. Cette croissance démographique pose deux grands défis aux agricultures familiales :

- nourrir la population mondiale, dans un monde où, en 2014, un milliard d'individus souffrent de la faim ;

« L'amélioration du rendement des exploitations agricoles familiales est incontournable. »

2 - *Les agricultures familiales du monde : définitions, contributions et politiques publiques*, Cirad, mai 2013.

3 - *L'agriculture mondiale à l'horizon 2050*, FAO, octobre 2009.



- insérer dans la vie professionnelle les nouveaux jeunes actifs : les économies africaines vont en effet continuer à accueillir chaque année un nombre croissant de jeunes actifs sur le marché du travail (20 millions en 2013, 30 millions en 2030). D'autant que l'urbanisation actuelle du continent africain se fait pour le moment avec très peu d'industrialisation.

> Reconnaître et valoriser le métier d'agriculteur

Longtemps oubliée des politiques publiques, l'agriculture est revenue, depuis quelques années, au centre de l'agenda international. Mais cela n'empêche pas que, dans de nombreux pays, être agriculteur n'est pas considéré comme un métier à part entière : c'est une activité que l'on fait par défaut, pour survivre. Les cas de terres abandonnées par de jeunes agriculteurs, qui préfèrent migrer vers les grands centres urbains, sont fréquents. Il est donc temps de leur (re)donner envie de travailler la terre, par des politiques de développement rural volontaristes, porteuses de mesures en faveur de l'agriculture comme le soutien à la formation agricole initiale et à l'installation des jeunes agriculteurs.

> Gérer les ressources naturelles

Dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles, les agriculteurs familiaux ne peuvent occulter la protection de l'environnement dans la gestion de leur exploitation. Il est extrêmement difficile de déterminer si les agricultures familiales contribuent, plus que les autres formes d'agriculture, à dégrader ou à conserver la nature. La pratique croissante par les agriculteurs familiaux des modèles techniques fondés sur les principes de l'agroécologie, devrait permettre de concilier production, emplois, revenus et gestion à long terme des ressources naturelles.

Les agriculteurs familiaux sont donc des acteurs incontournables de l'autosuffisance alimentaire de leur pays et de l'éradication de la faim et de la pauvreté au niveau mondial, l'une des priorités des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

FOCUS



SIX RECOMMANDATIONS pour la mise en œuvre des projets d'agriculture familiale.

Des difficultés dans la mise en œuvre de microprojets sont fréquemment évoquées par leurs porteurs : les différences de

visions du système agricole entre les parties prenantes du projet, la mobilisation des partenaires, la pérennisation des acquis, la dépendance financière, etc.

Face à ces constats, six recommandations phares ont été retenues par les acteurs du secteur lors d'une réunion d'échanges :

1. redonner une place centrale au métier d'agriculteur,
2. s'accorder sur le rôle et la place de chacun par rapport au projet,
3. renforcer les compétences par la formation professionnelle,
4. appuyer la mise en place d'organisations communautaires,
5. faire du principe d'exemplarité un moteur de développement,
6. penser le projet dans le temps et adapter son rythme de mise en œuvre aux bénéficiaires.

Pour en savoir plus : Fiche 03 de capitalisation d'expériences, édition La Guilde, juin 2014.

Téléchargeable en ligne.

www.agencemicroprojets.org

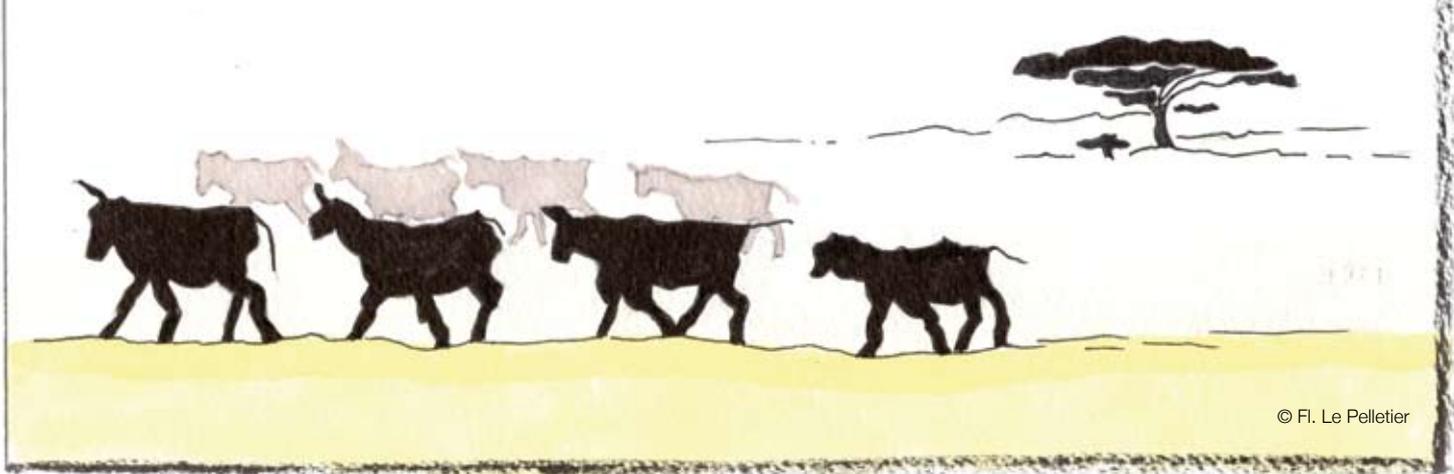
L'Année internationale de l'agriculture familiale permet de mettre en lumière l'importance de leur rôle : espérons que cette initiative soit suivie de mesures concrètes en faveur des agriculteurs familiaux !

« La planète comptera 9 milliards d'habitants en 2050. »

Équipe FERT



© Fl. Le Pelletier



© FI. Le Pelletier

L'agriculture familiale

Une réalité plurielle

Derrière le terme générique d' « agriculture familiale » se cachent des réalités bien différentes. En témoignent les actions soutenues par « Un : Terre agir ! », l'Association Normandie Guinée et Pacha.

L'existence d'un lien direct entre famille et unité de production semble faire consensus pour caractériser de « familiale » une exploitation agricole. Mais de nombreux types d'exploitations agricoles familiales coexistent au sein de ce titre général.

Les critères ci-dessous permettent de donner une idée de la diversité de l'agriculture familiale :

- l'accès à la terre : la sécurisation foncière est inexistante dans certains pays (paysans sans terre) alors qu'il y a des modalités d'accès à la terre (formelles ou informelles) dans d'autres ;
- une capacité plus ou moins importante de la famille à investir dans son exploitation ;
- l'importance de l'autoconsommation : la consommation alimentaire de certaines familles dépend entièrement de leur production, alors que d'autres se nourrissent en dehors de leur exploitation ;
- l'insertion des exploitations familiales aux marchés de commercialisation : degré d'insertion et diffé-

rents types de marchés (de proximité, régional, national, international) ;

- les activités mises en œuvre : exploitations familiales spécialisées dans l'agriculture et/ou l'élevage, ou développant en plus des activités extra-agricoles (artisanat, tourisme...) ;
- les stratégies de production et d'élevage : spécialisation sur une plante/un élevage, ou diversification ;
- les potentialités agronomiques et les conditions pédoclimatiques locales ;
- l'environnement politique : existence d'un soutien financier des institutions publiques à l'agriculture (subventions apportées à certaines filières) ou désengagement de l'État du secteur agricole ;
- les pratiques culturelles locales.

À l'image de la diversité de l'agriculture familiale, les stratégies d'accompagnement des producteurs peuvent prendre différentes formes : actions de formation (formation initiale, conseil agricole), structuration du monde agricole (création et développement de coopératives, syndicats, institutions de microfinance) et des filières de production (commercialisation).

FOCUS



AGRO ET SAC À DOS

Les professionnels de demain s'engagent

L'agriculture familiale fournit 80 % de l'alimentation du monde mais ses enjeux restent méconnus du public. Une trentaine de jeunes agronomes de l'école d'ingénieurs de Montpellier SupAgro de nationalités, parcours, cultures différents ont profité de leurs terrains de stage de fin d'études pour réaliser un film documentaire sur cette thématique. Après avoir parcouru l'Inde, le Cameroun, l'Équateur, la France et le Canada, ils nous livrent une définition en images de l'agriculture familiale plurielle, illustrant sa diversité, expliquant les problématiques qui pèsent sur elles et montrant en quoi elle aurait la capacité de nourrir la planète. Le film sera diffusé au cours d'évènements et de conférences afin de présenter et de partager leurs expériences et leurs points de vue sur ce qu'est l'agriculture familiale.

www.agriculturfamiliale.com

www.facebook.com/Agro-Et-Sac-À-dos

AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE D'UNE PALMERAIE

Association : « Un : Terre, agir ! »

Projet : Renaissance
d'une palmeraie

Population cible : Fellahs de Timimoun
et leurs familles

Partenaire local : Association « Iflene »

Mise en œuvre : 2010-2011
Budget : 15 000 €



© Un : Terre Agir !

APICULTURE : DE LA CHASSE À L'ÉLEVAGE

Association : Normandie Guinée (ANG)

Projet : Appui à la modernisation
et au développement
de l'apiculture

Population cible : apiculteurs

Partenaire local : Union des Apiculteurs
traditionnels de Sarékaly

Mise en œuvre : sept. 2013 - déc. 2014
Budget : 23 800 €



© Association Normandie Guinée

ÉLEVAGE CAPRIN DURABLE

Association : Pacha !

Projet : Élevage caprin durable dans
les communautés de Caltapi
Bajo et Caltapi Puncu

Population cible : paysan(ne)s en zone rurale

Partenaire local : Servicio Nacional de Servicios
Agropecuarios, Université
Tomas Frías de Potosi

Mise en œuvre : mars 2011 - oct. 2013
Budget : 15 500 €



© Pacha !

Aménagement hydraulique d'une palmeraie

La remise en état d'un système d'irrigation datant de plusieurs siècles, en suivant les principes de l'agroécologie, a permis la réhabilitation d'une oasis dans le Sahara algérien, pour le bénéfice des petits exploitants locaux, dans le cadre d'une agriculture familiale.

> L'oasis saharienne, une peau sur le désert...

Dans cette région du Sahara, le captage de l'eau de la nappe souterraine est assuré par une galerie de faible pente, la foggara, dont la longueur peut atteindre plusieurs kilomètres. Celle-ci est entrecoupée de puits faisant office de regards, permettant de descendre dans la galerie pour assurer son entretien et aussi d'évacuer l'humidité qui peut causer des effondrements. Là où le canal sort de terre, s'effectue la distribution de l'eau pour les jardins. Dans ce but, un « peigne » répartiteur dirige l'eau vers des petits canaux secondaires, puis tertiaires, etc. Ces canaux remplissent des bassins autour desquels sont regroupées les parcelles cultivables, arrosées par submersion quand les bassins sont remplis. Tout ce système permet une irrigation tout au long de l'année, sous le seul effet de la gravité. Les terrains ainsi irrigués permettent une agriculture familiale en maraîchage, avec deux récoltes par an. La production peut aussi être vendue sur le marché local.

> Notre action sur place...

Un : Terre, agir ! a contribué, depuis 2009, à la réfection d'une de ces foggaras (nommée « IfliAmokrane »), qui coule maintenant à un débit constant (alors qu'elle était complètement asséchée) et permet l'irrigation de plusieurs hectares de palmeraie. Forte de ce premier succès, l'association remet maintenant en état la plus importante foggara de la région, « Amgheyer ». Cette foggara irriguait un bassin de 120 ha et coule maintenant à 10 % de son débit initial, à cause d'effondrements internes qui ont bouché les sources qui l'alimentaient. Une partie de la palmeraie retourne donc au désert et de nombreux canaux de distribution sont inutilisables. Un partenariat a été mis en place avec une association locale, Iflene, pour la remise en état de toutes les foggaras de Timimoun et de ses environs. Trois axes ont été définis pour chacune, « Amgheyer » devant être la première de celles-ci, son état nécessitant de s'en occuper en urgence :

- effectuer un suivi technique et financier de la partie « amont » de la foggara (partie drainante et souterraine) ;
- effectuer un suivi technique et financier de la

partie « aval » (répartition de l'eau dans les jardins) ;

- assurer une revalorisation des terres cultivées avec des techniques d'agroécologie : utiliser le paillage, le compostage, la rotation des cultures... afin de parvenir à irriguer plus de terrain avec la même quantité d'eau, en bannissant l'apport d'engrais chimiques et de pesticides. Des parcelles « pilotes » ont été réalisées afin que chacun puisse juger de l'efficacité de ces techniques.

> Où en est le projet ?

Actuellement, pour la partie souterraine de la foggara elle-même, un relevé technique précis de son état a été effectué. Les actions d'autofinancement ont permis d'acheminer du matériel permettant cette étude. L'association locale a commencé les travaux de nettoyage de la galerie souterraine, ce qui devrait inciter la direction locale de l'hydraulique à prendre en charge les travaux nécessitant un matériel plus lourd. Concernant la partie distributrice dans les jardins, l'étude est aussi en cours. Enfin, en ce qui concerne les parcelles « pilotes », des associations travaillant dans l'agroécologie ont été contactées, afin de pouvoir adapter cette pratique à l'agriculture saharienne. Les premiers essais ont été concluants et les paysans de Timimoun ont été très intéressés par la projection de films traitant d'essais réalisés en d'autres pays. En fait, ces pratiques existaient de manière ancestrale et demandent à être réactualisées. Ce rapport à la terre, fait de patience, d'attention et de respect a toujours existé dans cet endroit du monde !

Jacques WODARCZAK

Président, association « Un : Terre, agir ! »

« Ces pratiques existaient de manière ancestrale et demandent à être réactualisées. »

FOCUS



UN : TERRE, AGIR !

L'association travaille essentiellement en Algérie. Son but est de contribuer à la remise en état d'une palmeraie. Un volet « santé » a aussi été mis en place, grâce à un partenariat entre l'hôpital de Timimoun et celui de Lille.

www.facebook.com/unterreagir

Apiculture : de la chasse à l'élevage

Sur le territoire de la Communauté rurale de Sarékaly (contreforts du Fouta Djallon), la production de miel est aujourd'hui encore faible, en dépit des potentialités naturelles et humaines dont dispose la zone en matière d'apiculture.

> Un territoire et des atouts

La Communauté rurale de Sarékaly, située à 7 km de la Préfecture, compte 20 189 habitants. 85 % de cette population s'investit dans les activités agropastorales. La présence d'une chaîne de montagne laissant pousser une gamme variée de plantes mellifères, reste un atout majeur pour y développer l'activité apicole avec la présence de l'abeille *Apis Adansonii* et même *Melipona* (abeille sans dard dont le miel, trop rare, est très prisé).

> Une tradition apicole mais une production réduite

La pratique traditionnelle de l'apiculture est largement répandue mais, malheureusement, la production de miel et de cire se trouve encore aujourd'hui à une échelle réduite en termes quantitatifs et qualitatifs.

Cette faiblesse de production est due à un ensemble de facteurs dont en particulier :

- l'utilisation de ruches traditionnelles de faible résistance et capacité, faciles à détruire par les feux de brousse, les termites ou les chimpanzés à la recherche de miel ;
- la destruction de la flore mellifère par les faits humains, notamment lors de l'écobuage aux fins d'extension de cultures mais surtout de production de charbon de bois ;
- le retard accusé dans la formation à la pratique d'une apiculture moderne (avec la multiplication artificielle des colonies et sans leur destruction pour la récolte).

Pour inverser cette tendance, le projet doit contribuer à l'évolution des pratiques, à l'amélioration de la production de miel et de cire et à la préservation de l'écosystème de la zone mellifère.

> Des acteurs solidaires et une approche participative

Après concertation avec les responsables de la coordination des sept unions apicoles de la préfecture de Télimélé, le choix s'est porté sur l'union de Sarékaly pour ce projet pilote. 150 apiculteurs, dont 40 femmes (1 500 bénéficiaires avec les familles), sont associés au projet. Sa réussite passe par une approche participative des acteurs à chaque étape : le rôle majeur est porté par l'union des apiculteurs

de Sarékaly (coordination, encadrement technique, évaluation des activités). Et les huit groupements de l'union assurent les actions de sensibilisation et de pérennisation du projet directement auprès de leurs membres.

> Vers une apiculture moderne

Grâce au financement, entre autres, de l'Agence des Micro-Projets, un plan d'action volontariste a été mis en œuvre avec :

- une formation des apiculteurs à la pratique d'une apiculture améliorée ;
- la confection de 300 ruches kenyanes ;
- l'achat de kits de récolte et de vêtements de protection ;
- la construction d'un magasin de stockage au siège de l'union ;
- la protection de la végétation par l'interdiction de la pratique des feux de brousse ;
- l'élaboration d'un plan de commercialisation.

> Un bilan provisoire encourageant

La Fédération des Apiculteurs, qui assurait la formation, réalise actuellement un audit. Les premières constatations montrent une bonne adaptation des

apiculteurs aux nouvelles méthodes. À ce jour, le calendrier des opérations, tenant compte du cycle des saisons, est respecté.

Jean-Pierre LEBOUTEILLER

Président, Association Normandie Guinée

**« La réussite du projet
passe par une approche
participative des acteurs
à chaque étape du projet. »**

FOCUS



ASSOCIATION NORMANDIE GUINÉE

L'ANG conduit des projets à partir des besoins et attentes de ses interlocuteurs guinéens. Ses objectifs :

- assurer une meilleure autonomie alimentaire par l'amélioration de la production agricole et apicole ;
- améliorer le revenu des paysans et l'emploi rural ;
- préserver la fertilité des sols et ménager les ressources naturelles ;
- améliorer la santé et faciliter la vie quotidienne des populations (accès à l'eau potable).

Élevage caprin durable

Dans la région la plus pauvre de Bolivie, l'élevage caprin revêt une importance culturelle et économique forte. Pourtant, son potentiel est loin d'être exploité. Pire, il représente une menace éventuelle pour l'écosystème de la zone. L'amélioration des conditions d'élevage est un moyen efficace d'y remédier.

> Une tradition ancestrale à fort potentiel économique

Sur les hauteurs de l'Altiplano bolivien, les communautés quechuas de Caltapi vivent dans une situation de pauvreté et d'isolement extrêmes. L'élevage caprin y est non seulement porteur d'un lien spirituel fort avec la Terre-Mère (*la Pachamama*), mais il représente également une source de revenus alternative au travail dans les mines et à l'exode rural. Toutefois, le bénéfice issu de la vente de produits laitiers est rythmé par les saisons : alors qu'en saison sèche se pose le problème de l'alimentation des bêtes, les pluies de la saison humide les exposent aux maladies et aux parasites. À cela s'ajoute le surpâturage des zones naturelles qui aggrave les conditions environnementales en provoquant l'érosion et la désertification des sols.

D'un commun accord, Pacha et les 28 éleveurs des communautés de Caltapi se sont donc fixé comme objectif principal d'augmenter leurs revenus tout en respectant l'environnement. Il nous a paru essentiel d'agir en amont du processus de production, au niveau des conditions d'élevage, par la protection des animaux des conditions climatiques extrêmes de l'Altiplano, l'amélioration

de la santé et de l'alimentation du bétail, dans le respect des ressources environnementales de la zone.

> Améliorer les conditions d'élevage

Le cœur du projet consiste en la construction de chèvres pour mettre les bêtes à l'abri des intempéries. Pour cela, chaque éleveur participant s'engage à construire les murs de son étable en utilisant des pierres et du torchis, puis sa charpente, à l'aide de poutres. Une fois que l'étable est prête à recevoir un toit, Pacha s'occupe de fournir les tôles nécessaires. 28 chèvres ont ainsi vu le jour avec succès. En parallèle, un partenariat avec la Mairie locale et l'Institut de santé animale ont permis de mener des campagnes de déparasitage, de mettre en place des fonds vétérinaires pour chacune des communautés et de dispenser des formations de soins vétérinaires aux éleveurs.

« Les éleveurs ont su s'entraider et trouver parmi eux les leaders de leur action. »

Enfin, un étudiant de l'Université Tomas Frias de Potosi a réalisé sa thèse sur l'impact de certains compléments alimentaires. Des parcelles ont aussi été mises à disposition par les communautés pour cultiver des plantes fourragères (orge et luzerne).

Le bilan du projet est dans l'ensemble très positif. La chute du nombre de décès et d'animaux malades et leur prise de poids permettent de dire que la santé des troupeaux a été globalement améliorée. En conséquence, la production de lait et les ventes ont été augmentées, représentant un gain supplémentaire pour les éleveurs. Le plus grand progrès est sans doute celui de l'organisation communautaire puisque les éleveurs ont su s'entraider et trouver parmi eux les leaders de leur action. Le succès de cette coopération a d'ailleurs débouché, en juin 2013, sur la constitution en association des producteurs, dénommée Aprocap.

Toutefois, le surpâturage continue de menacer le biotope de la zone et des progrès restent à faire en matière de respect de l'environnement. La rotation des pâturages, la gestion des troupeaux mais aussi le recours à des soins vétérinaires naturels seront donc au cœur de nos futurs projets.

Lucile HUMMEL

Chargée de mission, Pacha !

FOCUS



PACHA !

Pacha, association française loi 1901, apporte un soutien technique et financier à des projets de développement rural en Bolivie, dans la région minière de Potosi. Les communautés quechuas dans lesquelles elle intervient sont particulièrement touchées par la pauvreté et l'exclusion. Dans ce contexte, l'association poursuit un double objectif : celui d'améliorer les conditions socioéconomiques en valorisant l'élevage caprin et préserver l'environnement en favorisant des pratiques d'élevage durable.

www.pacha-asso.org

www.facebook.com/associationpacha

Les innovations locales et paysannes

Un champ de réponses à cultiver

Parler d'innovation évoque généralement la recherche scientifique. Pourtant, les innovations dites « locales et paysannes » constituent une mine de savoirs et de solutions encore largement inexploitées, que cherche à valoriser la Fondation de France.

Les émeutes de la faim en 2008 ont permis de constater la fragilité d'un système alimentaire mondialisé et son incapacité à apporter des réponses satisfaisantes en termes de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté. Depuis, de nombreux chercheurs ont mis en avant la capacité des exploitations familiales à répondre à ces enjeux. Pour que ce potentiel se réalise, il est nécessaire d'aider les petits producteurs à innover pour s'adapter aux défis auxquels ils font face, tels que la concurrence des importations à bas prix. Les organisations paysannes et les acteurs de la solidarité peuvent jouer un rôle important dans cet accompagnement.

Qu'elles soient techniques, organisationnelles, sociales ou institutionnelles, les innovations ont pour dénominateur commun d'apporter une solution à un problème local en introduisant un élément nouveau dans un contexte donné. Il s'agit souvent d'hybridation, d'adaptation des pratiques locales enrichies d'apports extérieurs.

Pour une mémoire du développement

Ces innovations nées de la nécessité souffrent d'un handicap majeur : elles ne bénéficient pas d'un système de connaissances structuré, efficace et accessible. Elles ne sont pas enregistrées et diffusées comme les innovations scientifiques. Ce vide, qui fait obstacle au changement d'échelle, appelle des outils appropriés. Sans reproduire un système de R&D fondé sur la propriété intellectuelle, il s'agit plutôt d'en adapter les composantes pertinentes pour faire des innovations de terrain un bien réellement commun. Imaginez une « mémoire du développement » permettant d'avoir facilement connaissance de solutions mises en œuvre dans des contextes plus ou moins similaires, leurs résultats et leurs limites.

Cette conception de l'innovation que porte la Fondation de France implique des changements multiples : dans le regard des décideurs, afin qu'ils perçoivent la valeur et le potentiel de ces innovations de terrain ; dans le travail des ONG, qui doivent aider à la production et valorisation des



© Fl. Le Pelletier

« La valorisation de ces expériences n'a rien d'évident... »

connaissances des acteurs locaux et dans la pratique des bailleurs qui peuvent améliorer leur impact en couplant leurs financements à un travail d'analyse des solutions locales. Les projets de dimension modeste ou moyenne, lorsqu'ils sont mis en œuvre avec une forte appropriation locale, sont souvent d'excellents outils pour identifier et valoriser des innovations de terrain. Cela implique pour les bailleurs d'adapter leurs procédures et d'être à l'écoute des partenaires qu'ils soutiennent. C'est ce que la Fondation de France tente de faire dans la plupart de ses interventions en France et à l'international.

Valoriser l'intelligence collective

La valorisation de ces expériences n'a rien d'évident. Cela implique de réunir des métiers complémentaires (chercheurs, bailleurs, acteurs de terrain, secteur privé marchand, acteurs publics...) pour arriver ensemble à repérer, étudier, partager et valoriser les innovations locales connues des uns et des autres. C'est ce que nous avons modestement entrepris dans notre action internationale, en Haïti et en Afrique de l'Ouest notamment, et à travers le lancement récent d'une plateforme de capitalisation pluriacteur. Faire évoluer nos métiers, notre regard et nos pratiques est nécessaire pour diffuser les nombreuses solutions existantes mais souvent méconnues et pour que chacun bénéficie de cette intelligence collective.

Clément CHEISSOUX

Chargé de projets Agriculture familiale, Fondation de France.

www.fondationdefrance.org

Organisations professionnelles agricoles

Zoom sur Madagascar

En 2014, la fédération malgache d'organisations paysannes Fifata (*fikambanana fampivoarana ny tantsaha* ou « association pour le progrès des paysans »), dont Fert est partenaire depuis sa création, a fêté ses 25 ans. L'occasion de revenir sur un quart de siècle de défense des intérêts des paysans malgaches.

L'association Fert place au cœur de sa démarche d'intervention une vision globale du développement agricole. En effet, dans l'exercice de son métier, l'agriculteur doit combiner un ensemble de facteurs de production afin de développer son exploitation, accroître sa production, et donc améliorer son revenu et les conditions de vie de sa famille :

- en amont : la terre, l'équipement, le financement, les fertilisants, les semences, les animaux, les produits phyto et véto, la main-d'œuvre, les techniques ;

- en aval : les conditions d'accès au marché, la commercialisation, les débouchés, l'organisation de marchés, les prix.

L'activité agricole a ainsi un caractère systémique : accompagner les agriculteurs implique de développer différents types de services (crédit, formation, bâtiments de stockage), souvent pris en charge au début par des groupes d'agriculteurs, qui se structurent ensuite en Organisations Professionnelles Agricoles (OPA).

Concrètement, dans une région donnée, un ensemble d'agriculteurs de taille variable aux intérêts réciproques se constitue. Le groupe ainsi formé permet de :

- rompre l'isolement, mettre en commun les préoccupations, échanger des idées et confronter

les points de vue et dans certains cas payer un technicien-conseil ;

- prendre conscience par l'échange que la plupart des problèmes rencontrés sont communs à tous, ce qui favorise une attitude dynamique dans la recherche de solutions à laquelle chacun peut apporter ses propres idées ;
- mettre en œuvre et conduire les actions qui en découlent, notamment par l'organisation de services communs : conseil technique, groupes de collecte de lait ou de céréales, comités de crédit, groupes d'approvisionnement en commun, utilisation de matériel en commun, dispositifs d'information ou de représentation, etc.

La fédération Fifata

Quand Fifata voit le jour, en septembre 1989, le contexte agricole malgache n'est pas au beau fixe : l'État se désengage progressivement du secteur agricole alors que la grande majorité des habitants de la « Grande Île » vit en milieu rural ; les techniques culturelles traditionnelles sont peu performantes ; la formation agricole est très réduite,

ce qui rend difficile l'accès à certains facteurs de production (crédit, foncier...). Le soutien aux agriculteurs malgaches est donc plus que

« L'activité agricole est un métier qui ne s'improvise pas. »

jamais nécessaire.

Avec l'appui de Fert, Fifata va tout d'abord se concentrer sur trois types de services aux agriculteurs :

- la formation et l'information par des animateurs villageois et un journal d'information rurale ;
- le financement par la création du réseau des



Madagascar © Fifata



Organisation de la fédération Fifata © Fifata

Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuels (CECAM), autonome depuis 2005 et qui est aujourd'hui un acteur majeur de la microfinance agricole et rurale à Madagascar ;

- le développement de fonctions économiques par l'approvisionnement en intrants, l'information sur les prix, le stockage, la petite transformation et la commercialisation de produits agricoles.

En 1994, Fifata compte ainsi près de 2 000 membres et organise son premier congrès. Les six prochaines années vont ensuite être consacrées à l'extension de son intervention dans d'autres régions de l'île, avec la création de fédérations régionales. Dans le même temps, la fédération développe sa fonction de représentation professionnelle : en 2009, elle fait de son vingtième anniversaire une large tribune pour l'agriculture familiale et sa nécessaire prise en compte dans la définition des politiques agricoles du pays. La décennie 2000-2010 est également marquée par la montée en puissance des actions de formation et de conseil, leviers de développement : formation des responsables agricoles avec l'Université Paysanne, création en 2004 d'un Centre d'expérimentation et de formation en fruits et légumes (Ceffel), formation initiale avec la mise en place de quatre collèges agricoles pour les futurs agriculteurs (300 jeunes en formation chaque année), la relève de demain, et enfin le déploiement d'un dispositif de conseil agricole de proximité en parallèle d'un cursus de formation spécifique au métier de conseiller.

Autonome sur le plan de sa gestion depuis 2006, le Groupe Fifata, constitué de Fifata et de ses organisations filles, représente 4 680 Organisations Paysannes (OP) de base et 12 OP régionales, soit 179 000 agriculteurs familiaux dans plus de la moitié des régions malgaches.

FOCUS



FERT

Fert a été créée il y a plus de trente ans par des acteurs professionnels agricoles et non agricoles convaincus de deux idées fortes : - les pays développés ne peuvent pas ignorer les problèmes des pays en développement ;

- l'organisation collective, sur des bases associatives, coopératives ou mutualistes, permet aux agriculteurs de créer des Organisations Professionnelles capables de leur apporter de façon durable les services de qualité qui leur sont nécessaires dans différents domaines (formation, approvisionnement, commercialisation, etc.).

Fert accompagne donc des agriculteurs qui cherchent à s'organiser pour résoudre un ou des problèmes rencontrés en réfléchissant avec eux pour identifier des solutions et les aider à les mettre en œuvre. Fert apporte aujourd'hui son soutien aux agriculteurs d'une douzaine de pays.

Son intervention repose sur plusieurs principes directeurs :

- définir des actions à partir des hommes et de leurs initiatives, et non à partir de considérations techniques : un agriculteur est un entrepreneur responsable de ses choix et acteur de son propre développement ;
- prendre en compte toutes les dimensions auxquelles est confronté l'agriculteur ;
- agir dans la durée et la continuité jusqu'à l'autonomie des Organisations Paysannes.

www.fert.fr

Une agriculture familiale professionnelle

Aujourd'hui, Fifata réaffirme son attachement à une agriculture familiale, professionnelle et compétitive qui permet d'améliorer le revenu des agriculteurs malgaches et donc leurs conditions de vie. Frein puissant à la fuite vers les centres urbains, elle contribue par ailleurs à la maîtrise de la sécurité alimentaire tout en promouvant des systèmes durables de production et de gestion des ressources naturelles.

Pour Fifata, vouloir une agriculture familiale, c'est :

- vouloir que la conduite de l'exploitation agricole résulte d'abord des choix éclairés de la famille, et non de décisions extérieures au foyer familial,
- affirmer que la main-d'œuvre employée sur l'exploitation est essentiellement familiale, que son emploi est favorisé,
- vouloir faciliter l'installation des enfants de

paysans qui, au moment où ils fondent une famille, souhaitent rester ou revenir à la terre.

En choisissant de défendre une agriculture professionnelle, Fifata veut souligner combien l'activité agricole est un métier qui ne s'improvise pas, qui demande de grandes compétences en :

- technique de production,
- gestion d'exploitation,
- compréhension des mécanismes de marché.

Fifata souhaite progresser vers une spécialisation raisonnée et maîtrisée de ses membres pour leur permettre une plus grande professionnalisation. Ce choix n'exclue pas le maintien d'une diversification des productions secondaires qui contribue à la sécurisation des exploitations.

La professionnalisation voulue par Fifata suppose une volonté de se concentrer d'abord sur les activités agricoles, sans s'éparpiller à l'excès dans des occupations sans liens directs avec l'agriculture. En se professionnalisant, l'agriculture familiale peut être amenée à introduire progressivement sur les exploitations une petite mécanisation de fabrication locale.

Fifata souhaite une agriculture compétitive. Mais elle veut une compétition loyale qui ne soit pas perturbée par des importations inopportunes et destructrices.

Fifata s'engage pour une agriculture familiale attentive à ses effets sur l'environnement, qui s'oppose à des modèles d'agriculture plus soucieux de résultats à court terme, fréquemment peu respectueux des impacts écologiques de leur action et socialement souvent ravageurs.

Fifata regrette la mise en œuvre de mesures inappropriées sans concertation préalable avec les responsables agricoles qui, en perturbant les marchés, pèsent brutalement sur les prix des produits agricoles et ruinent le revenu des paysans.

Équipe FERT

© Fi. Le Pelletier



ACTEURS CLÉS et documentations



CFSI

Le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) appuie des projets menés par des organisations locales. Regroupant 23 organisations, le CFSI a soutenu plus de 130 projets en 2013 pour encourager l'agriculture, l'insertion économique et le renforcement des organisations locales. Fort de cette expérience, il met à disposition des documents de référence, disponibles en ligne.

www.cfsi.asso.fr



GRET

Le GRET intervient depuis presque 40 ans sur 30 pays avec 700 professionnels impliqués. Pour garantir la qualité de ses projets, le GRET conduit des expertises à plusieurs niveaux, fondées sur les résultats d'expériences et de recherches appliquées. Ces acquis enrichissent le secteur du développement de savoirs et de solutions innovantes par la mise en ligne de nombreuses publications.

www.gret.org



FAO

La FAO, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, agit pour atteindre les objectifs mondiaux. Elle travaille pour rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et durables en usant de systèmes inclusifs et efficaces. Elle met à disposition une mine d'informations en ligne.

www.fao.org



CIRAD

Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) est un centre de recherche français qui poursuit un objectif majeur, « imaginer une agriculture capable de nourrir 8 milliards d'êtres humains en 2030, une agriculture équitable, qui préserve la santé de chacun et l'environnement de tous ». 1 800 agents travaillent pour le Cirad dont 800 chercheurs, en partenariat avec plus de 90 pays.

www.cirad.fr

La mise en réseau

Pour une meilleure efficacité

Pour une meilleure efficacité de l'aide, il est essentiel de ne pas reproduire les erreurs du passé. S'appuyer sur les expériences et apprentissages des porteurs de projets œuvrant sur une zone, un domaine d'intervention précis, ce dans un esprit d'amélioration continu et collectif, est une démarche qualitative à adopter. Cependant, l'accès à cette information était jusqu'alors difficile voire confidentiel. Dans le cadre de son observatoire, l'Agence des Micro Projets a souhaité rendre accessible les apprentissages communs autour de la mise en œuvre des microprojets qu'elle a soutenus et faci-

liter la mise en relation avec ses porteurs. La présentation des microprojets, leur bilan et le cas échéant leur évaluation sont aujourd'hui accessibles en ligne via la cartographie des microprojets. Cette valorisation à travers des fiches projets vient en complémentarité des actions entreprises par les structures d'accompagnement thématique (telles que le pS-Eau et son centre de ressources) ou géographique (telles que les réseaux régionaux multiacteurs et leurs annuaires des associations implantées sur leur territoire - voir p. 46).

NICARAGUA

Envol vert :
sylvo-pastoralisme.

COLOMBIE

Forestever :
reforestation
et agroforestation.

PÉROU

Mano a Mano :
espace de loisir
communautaire
en bidonville.

HAÏTI

Désir d'Haïti :
renforcement de la filière caféière.
Les amis du Gref, région Nord :
formation du personnel enseignant.
Ass. France Haïti
Artibonite Desdunes :
cantine scolaire.

HONDURAS

Ass. Paris-Tegu :
centre de formation cuisine
et restauration.

BOLIVIE

Macha'k wayra :
ciseurs solaires.
Horizons 19 :
centre de formation agricole.

Les dernières interventions mises en ligne sur la cartographie des microprojets

Domaines d'intervention :

■ Eau	■ Santé
■ Environnement	■ Éducation
■ Agriculture	■ Entreprenariat
■ Développement urbain	■ Droits de l'Homme

Mélanie LUNEL

Responsable de l'Observatoire des microprojets,
Agence des Micro Projets

www.agencemicroprojets.org - onglet Observatoire

SÉNÉGAL

Sukhali :
jardinage hors sol en zone urbaine.
Ambituous Freak Ass. :
récupération d'eau de pluie.
Ayuda :
bibliothèque.
**Échange et Coopération
Hospitalière** :
maternité.

MALI

L'échelle Dogon :
élevage de basse cour
Un Jardin au Mali :
séchage solaire alimentaire
**Ass. pour le développement
de Makana-Guidimé** :
développer le service d'approvisionnement
Tériya Amitié Mali :
unité de production de farine
enrichie pour nourrisson

NIGER

La Poulie :
apiculture
Ifs Solidarite Sahel :
cultures maraîchères irriguées
**Ass. pour promouvoir
et unifier des initiatives solidaires** :
école primaire

NÉPAL

Solidarité enfants Népal :
accès au secondaire
Highland initiatives :
formation de guides touristiques
de montagne

MAURITANIE

Solidarité Plurielle :
prise en charge des
enfants déficients.

TUNISIE

Ass. de soutien au enfants :
élevage de brebis

TERRITOIRE PALESTINIEN

Medina :
appui psychosocial
aux enfants.

BURKINA FASO

Groupe Etival Solidarité Tiers Monde : développement de la filière miel.
Via Zogoré : forage et borne fontaine.
Un nom un toit une vie : école primaire.
Via Nebba : foyer d'étudiants en voûte nubienne.
Afrika Tiss : centre de formation couture.
Projets Solidaires : biocombustible ménager.
Technap : produits nutritionnels à base de spiruline.

CÔTE D'IVOIRE

Asdae Livr'raison :
jardin maraîcher.
Tet-LLä France :
alphabétisation
en zone rurale.

GHANA

**Sankofa Ass. d'amitié
franco-ghanéenne** :
école primaire.

TOGO

Avenir des jeunes filles de Dapaong :
agro-pastoralisme.
**Group. d'actions et d'initiatives pour
l'Afrique** :
renforcement de la filière igname.
Orphelins du Monde :
autonomie d'un orphelinat par l'aviiculture.
Appus :
école primaire.
Les amis de l'Enje :
garage école.

BENIN

Eau pour la Vie :
centre d'accueil pour jeunes filles.
L'occasion de reprendre son élan :
eau, assainissement et hygiène
en centre de santé.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Afya la Santé :
centre de formation en zone rurale.
Ass. des amis de Goma :
école primaire.

COMORES

Rassemblement des Mitsamiouliens :
médiathèque.

MADAGASCAR

Arcanne :
accompagnement d'une coopérative agricole.
Amitié France Madagascar :
huile essentielle de géranium.
Anjou-Madagascar :
plantes médicinales.

CONGO

La Kora Solidarité Emploi :
agro-écologie.
**Mouv. Intern. pour le Développement
de l'Afrique Francophone** :
agroforesterie et filière manioc.

CAMEROUN

Ouest Fraternité :
renforcement des capacités d'un journal agricole.
Afrique et Nouvelles Interdépendances :
accompagnement d'une coopérative agricole.



Groupement de femmes, Burkina Faso © Th. Gesnestoux

L'approche par microprojet

Le point de vue des acteurs ouest-africains

L'une des particularités de l'approche par microprojet est sa relative proximité avec les théories issues du développement territorial. Des entretiens effectués auprès de plus de 80 acteurs d'Afrique de l'Ouest ont permis de comparer la perception des acteurs avec les pratiques sur le terrain et de faire ressortir comment l'approche par microprojet pouvait s'intégrer dans un processus de développement.

La conception du microprojet

Du Nord au Sud, les conceptions de l'approche par microprojet se rejoignent. En écho au principe de développement territorial, l'approche par microprojet comprend pour les acteurs des avantages pertinents dans un contexte de développement local. Elle part du principe selon lequel les besoins essentiels tout comme les dynamiques de développement doivent émerger et être mises en œuvre par les acteurs du Sud. Elle a pour corolaire l'implication et la mobilisation de toutes les forces vives de la société civile, avec en premier lieu la population. Enfin, elle vise l'autonomisation de ces dernières par le renforcement d'un système organisationnel et d'une expertise particulière.

Cependant, de par ses caractéristiques, l'approche par microprojet pousse les acteurs à se poser trois types de questionnements.

Le premier questionnement reste profondément lié au processus par lequel le microprojet devrait émerger : les origines du projet. Est-ce que celui-ci

a réellement été initié par les acteurs ou résulte-t-il d'une intervention extérieure ?

Le second questionnement tient à la dynamique avec laquelle le projet a été formulé. Et pour cause, « la plupart du temps les acteurs locaux ne viennent pas avec des projets mais avec des problèmes ! ». Ainsi l'approche par microprojet impliquerait une dynamique interne d'introspection. Les associations comme les autorités interrogent alors l'approche par rapport au processus et à la logique qui lui permet de passer d'un problème à la formulation d'une situation problème.

Enfin, le troisième questionnement a trait au processus de résolution du problème et à la méthode d'intégration de l'innovation. En corrélation avec le processus de formalisation du problème, l'approche par microprojet interroge les acteurs sur le meilleur modèle à adopter pour synthétiser la solution et la transposer en termes d'objectifs opérationnels, techniques et organisationnels. Au-delà, elle pose la question de la place et du rôle des solutions extérieures dans le processus de synthèse des solutions.

Les résultats des entretiens montrent que, de manière générale, les acteurs du Sud pensent que les microprojets doivent être initiés par les acteurs à la base afin de s'assurer qu'ils soient en adéquation à leurs intérêts. De plus, dans une perspective d'autonomisation, ils considèrent que l'approche devrait appuyer la dynamique de réflexivité collective tout en respectant le rythme et les spécificités culturels. Enfin, pour eux, un microprojet ne devrait pas se limiter à tenter simplement d'apporter une

solution à un problème donné, solution dite parachutée, il devrait également s'assurer des capacités locales à se l'approprier et la faire évoluer dans le temps.

Fort de ces observations, il convenait de revenir sur les modèles relevés lors de l'enquête pour évaluer comment ces questions se traduisaient en termes de pratiques. Ainsi, à partir des questions posées au cours de l'étude de terrain sur les origines de la relation entre les acteurs locaux et les associations d'une part et sur les étapes de construction des microprojets d'autre part, nous avons pu déterminer quatre modèles de construction de microprojets.

Les modèles de microprojets

Certains microprojets s'inscrivent dans un modèle classique de développement du microprojet. Dans ce modèle, que nous qualifions de « naturel », un groupe issu d'une communauté à la base fait face à un problème et, par le biais d'une rencontre ou d'un ressortissant, contacte une association pour qu'elle lui apporte son aide à la résolution de ce problème et/ou au montage du projet. La demande est motivée par une prise de conscience et une réflexion réalisées en amont. Les demandeurs vont à la fois être à l'initiative de l'action et développer le projet. Ils ne peuvent donc pas réellement être considérés comme des bénéficiaires mais comme les initiateurs. Le processus de construction du projet se fait selon une méthode participative axée sur la réflexion, la conceptualisation et la synthèse de solution.

Dans certains cas, une association dotée d'une stratégie cible un village, une communauté ou un groupe cible, puis recense ses problématiques et enfin accompagne la cible dans le développement d'un projet allant dans le sens d'objectifs donnés.

Ici les bénéficiaires sont amenés par des associations à réfléchir sur leurs problématiques et accompagnés dans la définition de leurs besoins. Ils seront accompagnés dans la conception de leur microprojet selon le référentiel de l'association. Le processus de développement du microprojet reste fortement dépendant de l'« objectivité » des associations avec ce modèle que nous qualifions d'« induit ».

« Du Nord au Sud, les conceptions de l'approche par microprojet se rejoignent. »

Dans une autre perspective, il est également possible qu'une communauté, à travers un individu ou une association, prenne connaissance d'un microprojet effectué dans un autre village et considère celui-ci comme intéressant. Elle effectue alors une demande à l'association ayant réalisé le microprojet pour le reproduire. Ici, la communauté va être à l'initiative du projet mais n'en maîtrisera pas forcément le développement. Elle sera bénéficiaire du projet et n'aura qu'une participation limitée lors de la phase d'élaboration du projet. C'est le modèle « reproductif ».

Enfin, un dernier modèle consiste à proposer aux communautés des solutions toutes faites et à remplir avec elles les termes du microprojet en question. La solution sera simplement proposée aux populations dans ce modèle « clé en main », qui se contentera d'évaluer si la solution répond à leurs attentes. Ici, ni l'initiative, ni le projet ne découleront des populations à la base.

Une place et un rôle différents

À la lecture de ces modèles, on peut remarquer que les principes du microprojet sont respectés puisque ceux-ci sont issus de la base, par initiative ou demande, et que les communautés locales sont fortement impliquées, physiquement et intellectuellement. Néanmoins, d'un modèle à l'autre, le processus de résolution des problèmes est bien différent. Il nous est alors apparu intéressant d'éva-



Quatrième journée nationale de concertation États, ONG et associations de développement, Burkina Faso © Th. Gesnestoux

luer comment ces modèles participent à la définition de l'application des principes d'appropriation, de participation et d'empowerment.

Au niveau de l'appropriation, l'existence de différents modèles semble représentative de la relation entre éducation et développement. Dans le modèle naturel, c'est la communauté locale qui initie le projet et le développe, en partant de sa propre conceptualisation d'un problème. Les partenaires souscrivent en quelque sorte à la vision qu'ont les initiateurs du projet de leur problème et n'agissent qu'en tant qu'accompagnateurs du processus de résolution. Dans le modèle induit, le processus d'appropriation des partenaires va s'arrêter au niveau des problèmes ressentis qui seront par la suite traités selon la stratégie des associations et leur niveau d'expertise. Dans les deux autres modèles, l'appropriation n'est plus mise en relation avec un processus d'apprentissage par les problèmes mais par un apprentissage des solutions.

En termes de participation, les modèles montrent une appréhension différente de la place des populations dans le développement en général. Dans les deux premiers modèles, les acteurs locaux participent directement au processus de résolution des problèmes tandis que dans les deux derniers, la participation est vue comme l'adaptation de la solution au contexte local. De plus, entre le premier et le second modèle, on remarque que si la conscience du problème précède sa résolution, sa transposition en termes de situation problème va se faire selon des méthodes et des canevas plus ou moins standardisés selon les associations.

Le renforcement des capacités

Enfin, à travers les questions que posent ces deux derniers points, on peut se demander quel doit être le sens à donner au renforcement des capacités dans le processus de développement. Dans le pre-

mier modèle, l'approche par microprojet devrait être considérée comme un processus de renforcement des capacités des populations à penser leur environnement et à développer des modèles de résolutions de problèmes respectueux de leur spécificité culturelle. Elle se focaliserait donc sur les communautés locales à travers le renforcement des capacités des associations à appréhender et accompagner ce processus.

« Les modèles montrent une appréhension différente de la place des populations dans le développement. »

Dans le second, le renforcement des capacités porte à la fois sur l'accompagnement des associations à l'appréhension des problématiques locales et sur l'intégration de ces problématiques dans un référentiel adapté.

Dans le troisième cas, il serait d'avantage question d'un processus de standardisation des procédures de résolution de problèmes par l'adaptation de solutions. Enfin, dans le quatrième modèle, s'ajoute à cette dernière la mise en place de procédures d'identification des problèmes et de contractualisation.

En tout état de cause, il semblerait que l'approche par microprojet conserve donc de grandes affinités avec les logiques de développement territorial. Cependant, l'existence de différents modèles d'application montre que celle-ci pose toujours les mêmes questions. D'abord en termes de didactique de projet, l'approche interroge le processus collectif de prise de conscience, de problématisation et de confrontation nécessaire à la construction de l'action collective en particulier et de la citoyenneté en général. Ensuite, elle pose la question de l'articulation entre les problèmes et difficultés ressentis par les populations et les offres qui résultent de la culture de l'aide. Enfin, et de manière plus générale, elle interpelle les praticiens et citoyens du monde sur la place que doivent tenir les associations dans le processus de développement et donc sur l'appui qu'il est nécessaire d'apporter à ces structures.

Thibault GENESTOUX

Expert en développement local et territorial, membre d'Efficoop



ÉTUDE

Le rôle et la place des microprojets dans le développement des pays d'Afrique de l'Ouest

L'Agence des Micro Projets a souhaité donner la parole aux acteurs du Sud sur le bien-fondé de ses actions de développement. Cette étude exploratoire a été initiée en 2014 sur quatre pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Togo et Bénin) pour obtenir des premiers éléments de réponses et de débats.

Par Thibault Genestoux, édition La Guilde, janvier 2015. Téléchargeable en ligne. www.agencemicroprojets.org - onglet Observatoire

Le développement par les migrants

Appui aux projets des organisations de solidarité internationale issues de l'immigration

Le Programme d'appui aux projets des organisations de solidarité internationale issues de l'immigration (Pra/Osim) est un dispositif national d'accompagnement, de cofinancement, de valorisation des projets de développement local portés par les Osim. Le dispositif est géré par le Forim, avec le soutien du Maedi.

Créé en mars 2002, le Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations (Forim) est une plateforme nationale qui réunit 41 fédérations, collectifs et réseaux d'organisations de solidarité internationale issues de l'immigration (Osim) engagés dans des actions d'intégration ici, en France et dans des actions de développement dans les pays d'origine. Ces réseaux sont structurés, à l'échelle nationale. Il représente environ 700 associations intervenant en Afrique subsaharienne, au Maghreb, en Asie du Sud-est, aux Caraïbes et dans l'océan Indien. Aussi, le Forim témoigne de la volonté de ses membres de s'associer à toutes les composantes de la société civile française afin de favoriser l'intégration des populations issues des migrations internationales, de renforcer les échanges entre la France et les pays d'origine des migrants et de contribuer au développement de leur région d'origine. Le Pra/Osim, passerelle entre les deux espaces Nord-Sud depuis 11 ans, a démontré son utilité en termes de contribution au développement humain et durable des pays d'origine.

Le dispositif

Le Pra/Osim cofinance des projets de développement local dans les pays éligibles au CAD (Comité d'Aide au Développement) de l'OCDE



Appui au développement d'Activité Génératrice de Revenus agro-pastoral dans les villages de Sékou et Séhoué, Bénin © APFA

(Organisation de Coopération et de Développement Économiques). Les domaines concernés sont les suivants : accès à la santé, accès à l'éducation (en particulier des filles), accès à l'eau potable/assainissement, environnement, énergie, développement économique, activités génératrices de revenus, formation professionnelle, développement rural et agricole, développement social (en particulier pour les jeunes et les personnes défavorisées ou handicapées), culture, multimédia/NTIC.

Le budget total du projet ne doit pas excéder 120 000 euros et la demande de subvention est plafonnée à 15 000 euros. Dans tous les cas, la subvention ne pourra représenter plus de 70 % du montant total du projet.

Le dispositif dispose d'un réseau de 20 Opérateurs d'appui labellisés (Opap), membres du Forim sélectionnés et labellisés par le Comité d'Examen Paritaire (CEP) du dispositif, sur dossier de can-

didature. Le recours à un Opap est obligatoire pour déposer un dossier de demande de la subvention Pra/Osim.

Les Opap ont pour rôles de conseiller et d'orienter le porteur de projet ; lui apporter un appui technique et méthodologique ; contrôler la qualité, la pertinence et l'éligibilité du projet. Ils appuient

CHIFFRES CLÉS du Pra/Osim

- Depuis 2003 :
3 786 697 euros attribués au cofinancement de 260 projets dans 26 pays.
- En 2014 :
178 dossiers de demandes de financements réceptionnés.
155 dossiers éligibles instruits.
54 projets financés dans 22 pays (Afrique subsaharienne, Maghreb, Caraïbes, Asie du Sud-Est, océan Indien, Amérique du Sud) pour une enveloppe de 732 400 euros attribués.



LE MOT DU FORIM

Pourquoi soutenir les Osim ?



Les Osim sont par nature un pont entre la France et de nombreux pays du Sud, elles ont tous les atouts pour être des actrices du développement national et international. Elles sont porteuses d'une double citoyenneté, d'une double culture, de compétences et de capacités qu'elles mobilisent pour l'intégration des populations immigrées durablement installées en France et le développement dans les pays d'origine.

Leurs interventions sont extrêmement diverses. Ici, les Osim sont des associations françaises, actrices de la structuration et de la richesse de la société civile. De par la diversité des populations au sein des lieux de vie associative, elles contribuent à une meilleure cohésion sociale entre les migrants et la population française. Elles aident aussi souvent à maintenir le lien entre les enfants des migrants et leur pays d'origine, matérialisant ainsi une vraie double culture. Preuve de cet enracinement, les Osim développent des partenariats avec l'ensemble des acteurs de la solidarité nationale et internationale. Elles mobilisent également les collectivités locales françaises qui leur sont proches et les accompagnent, notamment dans les actions de jumelage ou de coopération décentralisée, actions pour lesquelles les Osim peuvent constituer une véritable plus-value pour aider la France à prendre pied dans un pays et y développer ses actions.

Là-bas, elles conduisent leurs actions selon une approche de plus en plus professionnelle. D'actions parfois individuelles à des programmes pluriacteurs complexes, les Osim travaillent dans de nombreux secteurs : appui à des groupes spécifiques, construction d'infrastructures, tourisme rural, santé, éducation de base, formation professionnelle, échanges scientifiques, etc. La dimension commune et fondamentale de leur action reste l'approche participative, qui se matérialise souvent par un appui sur une logique de demande des bénéficiaires, qui diffère de la politique d'offre adoptée de plus en plus par les bailleurs internationaux.

Le Pra/Osim permet aux Osim de prendre toute leur place dans les dispositifs de coopération de la France et être reconnues comme étant de véritables actrices de développement.

également les porteurs de projets dans la recherche, la mobilisation de partenaires techniques et financiers ; dans le suivi financier et opérationnel du projet et dans la rédaction des comptes-rendus d'emploi de subvention. L'accompagnement des Osim par les Opap est totalement gratuit (exclue la convention de partenariat Opap-Osim pour les projets financés).

Être éligible au Forim

Il existe deux critères d'éligibilité :

a) liés aux associations

Les associations éligibles sont les Osim. Il n'y a pas de durée d'existence requise, mais l'Osim doit démontrer sa capacité technique et financière à mener à bien le projet pour lequel elle sollicite un cofinancement. Par ailleurs, l'association doit justifier un fonctionnement associatif. Les associations précédemment lauréates du dispositif doivent être à jour dans l'exécution des précédentes conventions de partenariat avec le Forim portant sur les appuis Pra/Osim.

b) liés aux projets

Ces critères concernent la nature du projet, l'ampleur et la durée d'exécution du projet, les partenaires du Sud, le public cible, la pérennisation du projet, la cohérence du projet avec les stratégies de développement, l'intégration du genre et du développement durable.

Lamine TRAORÉ

Chargé de mission « information, coordination du réseau des Opap du Pra/Osim »

www.forim.net

www.facebook.com/FORIM



GUIDE MÉTHODOLOGIQUE 01

Comment rédiger une demande de subvention pour un microprojet de solidarité internationale.

Par des exemples et des témoignages, ce guide met en lumière le point de vue et les attentes de différents bailleurs de fonds, dont le forim, en matière de dossier de demande de subvention.

Par Mélanie Lunel, édition La Guilde, mars 2014. Téléchargeable en ligne.
www.agencemicroprojets.org - onglet Observatoire

VISAGES DES MICROPROJETS



Page 40

MAROC

- Artisanat, empowerment et protection de l'environnement

ADF



Page 38

TERRITOIRE

PALESTINIEN

- Droits de l'Homme
- Accueil des enfants en zone de conflit

Medina



Page 36

BURKINA FASO

- Entreprenariat social
- Tissage traditionnel et empowerment

Afrika Tiss

Page 40

NICARAGUA

- Eau-Assainissement-Hygiène
- Recyclage des déchets

BlueEnergy



Page 34

TOGO

- Eau-Assainissement-Hygiène
- Construction de forage et de latrines

Afrique 70



Page 41

TOGO

- Sécurité alimentaire
- Complément alimentaire

Moringanews



Eau potable et assainissement

Des droits fondamentaux



« L'eau est sale, marron avec des vers dedans. C'est pour ça que mon fils est malade... Quand il pleut, l'eau entraîne les excréments et ça s'écoule jusque dans le puits, dans l'eau que nous buvons. Mon souhait pour ma famille et pour les habitants du village, c'est d'avoir de l'eau propre. » Victoire Kougbe, village de Siyimé.

Les échanges entre l'école du village de Colombier (Haute-Saône), dont le maire est membre d'Afrique 70 et l'école de Siyimé au Togo ont fait apparaître des difficultés d'accès à l'eau potable. En réponse à une demande écrite des autorités locales, l'association Afrique 70 a décidé de présenter un projet d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ce village étant particulièrement défavorisé.

En janvier 2013, une mission d'expertise, avec étude socioéconomique du village, a permis de constater les faits suivants :

- le village est enclavé, à une heure de piste du chef-lieu de canton Asrama ;
- la situation sanitaire est critique du fait de la consommation d'eau non potable ;
- les seuls points d'eau sont trois puits traditionnels et une petite rivière à 2 km ;
- le collège et l'école primaire (400 élèves) implantés au village n'ont pas accès à l'eau potable ;
- le travail des femmes est particulièrement pénible pour l'accès à l'eau.

Au cours de réunions avec les autorités locales et le comité des femmes, une demande justifiée a été faite pour la réalisation de deux forages, un au village et le deuxième à l'école, les femmes souhaitant aussi la construction de latrines.



FICHE D'IDENTITÉ

Association : Afrique 70

Projet : Accès à l'eau potable au village de Siyimé

Population cible : femmes et enfants

Partenaire local : ONG Radi

Mise en œuvre : juin 2013 – juin 2014

Budget global : 34 615 €

L'association s'est donc fixé comme objectif de garantir l'accès à l'eau potable toute l'année par des forages, mettre en place une gouvernance de l'eau pour pérenniser les ouvrages (paiement de l'eau) et proposer des solutions adaptées pour assainir le village afin de diminuer les maladies.

« La qualité de l'eau est conforme aux normes en vigueur et les débits des forages permettent d'avoir de l'eau en quantité toute l'année. »

Actions mises en place

Des études géophysiques ont été menées pour rechercher les eaux souterraines, sous la responsabilité d'un expert hydrogéologue, membre de l'association.

Deux forages ont été réalisés par une entreprise togolaise, un au centre du village (profondeur 45 m, débit de 6 m³/h), l'autre à côté de l'école (profondeur 48 m, débit de 4 m³/h). La qualité de l'eau a été vérifiée. Les forages ont été équipés de pompes manuelles de type India pour faciliter l'approvisionnement en pièces de rechange. Deux enceintes de protection des forages avec puisards ont été construites pour garantir l'assainissement des lieux. Six latrines Ecosan avec lave-main ont été installées à l'école pour améliorer l'éducation

FOCUS



AFRIQUE 70

Cette association a été créée en décembre 2009. Elle a pour buts de développer des coopérations avec les pays d'Afrique et d'établir des relations pour la mise en place d'actions humanitaires, éducatives et techniques. Afrique 70 collabore avec des partenaires locaux pour fournir les services d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement ainsi que les formations indispensables pour la conduite des ouvrages.

afrique70.blogspot.fr



Évaluation des latrines Ecosan de l'école © AFRIQUE 70



Forage en centre-ville © AFRIQUE 70

des plus jeunes ainsi qu'un jardin pour valoriser les excédents et six autres latrines Ecosan (case de santé, case du chef de village et quatre dans les différents quartiers du village) pour en assurer la promotion et la duplicabilité. Le partenaire local (ONG Radi) a été mandaté pour accompagner les populations de Siyimé dans la mise en place d'un cadre favorable à une bonne gouvernance de l'eau, avec pour objectif de former des comités de gestion de l'eau avec règlement intérieur. L'antenne régionale du ministère de l'Hydraulique villageoise et l'ONG Radi assurent le suivi des travaux. Ce partenaire assure également une formation spécifique à l'utilisation des latrines Ecosan. Une convention de cession des ouvrages a été signée lors de l'inauguration en janvier 2014.

Bilan

L'accès à l'eau potable est une réalité pour le village, la qualité de l'eau est conforme aux normes en vigueur et les débits des forages permettent d'avoir de l'eau en quantité toute l'année. Deux comités de gestion de l'eau sont fonctionnels avec 70 % de femmes aux postes à responsabilités. L'eau potable est payante, ce qui permet d'avoir de l'argent en caisse pour l'entretien des installations.

Une évaluation sur site, le 6 octobre 2014, a permis de constater la bonne tenue des cahiers de compte sur les deux forages avec cependant une forte diminution de la consommation d'eau pendant la saison des pluies. Un travail sera donc mené par l'ONG Radi pour motiver et inciter la population à consommer l'eau potable toute l'année.

L'utilisation des ouvrages est réelle, les femmes sont satisfaites. Quelques améliorations devront être apportées pour faciliter les opérations de vidange. L'entreprise s'est rendue sur site fin octobre pour effectuer les corrections et former deux membres du comité à l'entretien des latrines.

Cette évaluation montre que le village de Siyimé, particulièrement enclavé, a besoin d'un accompagnement prolongé pour s'appropriier complètement la gestion des ouvrages. L'association a décidé de prolonger d'un an l'appui de l'ONG Radi à Siyimé.

Hubert WILLEMIN

Vice-président, Afrique 70

afrique70.blogspot.fr



BONNES PRATIQUES

L'accès durable à l'eau potable

Quelles solutions pour quelles difficultés ? En s'appuyant sur des remontées d'expériences terrain de 7 porteurs de microprojets, l'Agence des Microprojets et le programme Solidarité Eau ont mis en avant sept points de vigilances dans la conception et mise en œuvre des actions pour une meilleure efficacité des interventions.

Pour en savoir plus : Fiche 02 de capitalisation d'expériences, édition La Guilde, décembre 2013. Téléchargeable en ligne.

www.agencemicroprojets.org - onglet Observatoire

L'artisanat textile

Un levier d'émancipation social et économique pour les femmes



À la fois centre de formation et de production, le centre d'excellence textile pour les femmes permet de former de nombreuses artisanes à des techniques améliorées en teinture et tissage, afin de s'ouvrir à de nouveaux marchés..

La filière coton

La filière coton contribue de manière importante à la croissance économique du Burkina Faso. En 2013, la production de coton graine a été estimée à 630 000 tonnes, « portant le Burkina Faso au rang de premier producteur de coton en Afrique »¹. Composée de nombreux acteurs aux profils variés, la filière emploie un nombre important de couturières, fileuses, teinturières et tisseuses, qui participent à la mise en valeur du coton local mais qui évoluent généralement dans le secteur informel et vivent dans la précarité.

En 2010, les responsables d'Afrika Tiss et de l'APEPF (Association pour la Protection de l'Enfance et la Promotion de la Femme) ont constaté que les femmes tisserandes rencontraient des difficultés pour écouler leurs produits.

C'est dans ce contexte qu'est née l'idée de créer un centre d'excellence textile qui apporterait un appui technique et financier aux coopératives d'artisans pour la modernisation de l'artisanat textile traditionnel en

Afrique de l'Ouest et, dans un premier temps, au Burkina Faso. Ce centre permettrait d'accompagner les artisanes dans leur autonomisation économique et sociale, afin d'améliorer leurs conditions de vie.

« L'équipement du centre et les nouvelles compétences des femmes permettent d'initier la production d'une première collection. »



FICHE D'IDENTITÉ

Association : Afrika Tiss

Projet : Création d'un centre textile d'excellence pour les femmes à Ouagadougou, Burkina Faso

Population cible : Les femmes tisserandes

Partenaire local : Association pour la Protection de l'Enfance et la Promotion de la Femme (APEPF)

Mise en œuvre : juil. 2013 - déc. 2014

Budget global : 42 500 €

Le centre d'excellence textile

Le centre est implanté à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, dans le quartier de Pissy, où se concentre le plus grand nombre de tisserandes et teinturières. À la fois lieu de formation et de production, le centre permet aux femmes d'acquérir de nouvelles techniques de tissage et de teinture, mais aussi de renforcer leurs capacités commerciales.

Des réunions ont permis d'établir une planification des activités, le montant des indemnités, le contenu des formations, la qualité de l'équipement. Ces temps d'échanges ont permis d'impliquer les bénéficiaires et d'instaurer un climat de confiance entre les acteurs du projet, équipe locale, formateurs, stagiaires.

Le centre textile dispose aussi désormais de métiers à tisser, d'un bac de teinture et d'un séchoir pour les fils, abrités sous un hangar.

En fin d'année 2013, les femmes ont pu suivre un premier module en tissage pour acquérir la technique dite « brochée », permettant de réaliser des motifs géométriques. Parallèlement, Afrika Tiss a procédé au suivi et à l'évaluation de l'activité.

Dans le prolongement des formations, les femmes sont revenues au centre pour mettre en pratique et améliorer leurs compétences nouvellement acquises. Cette phase s'est déroulée sous la supervision



Tisserandes du Burkina Faso © Afrika Tiss

FOCUS



AFRIKA TISS

De la production de fibres naturelles à la transformation locale du coton, Afrika Tiss a pour mission de contribuer au développement d'une filière textile artisanale en Afrique de l'Ouest, respectueuse de l'environnement et de l'humain en assurant une collaboration harmonieuse entre les artisans et les créateurs, en veillant à maintenir l'équilibre existant entre vie professionnelle et vie privée, en rémunérant équitablement ses artisans fournisseurs et en accompagnant les artisans vers davantage d'indépendance économique et sociale.

www.afrikatiss.org

du formateur qui venait régulièrement vérifier et valider la qualité de la production. Cette « production test » a permis de réaliser les prototypes d'une première collection destinée aux marchés de l'accessoire textile et de la décoration. Enfin, en fonction du niveau de difficulté de chaque motif, les femmes ont fixé le prix de rémunération au mètre, d'un commun accord. Les femmes formées ont ensuite la possibilité de participer à la production de la collection textile, distribuée par Afrika Tiss dans le respect des règles du commerce équitable.

En février 2014, vingt femmes ont pu suivre un atelier d'initiation au design dédié à la production de nouveaux motifs de tissage qu'elles avaient imaginés puis proposés au cours de l'atelier. Elles ont également réalisé des planches à partir d'images et d'illustrations découpées dans des magazines de mode.

En avril 2014, une dizaine de femmes instruites a pu bénéficier d'une formation à la teinture des fils aux colorants de synthèse garantis sans métaux lourds. Elles sont désormais en mesure de maîtriser davantage leurs nuanciers et de doser au plus juste les quantités de colorants et d'adjuvants, afin de réduire l'impact sanitaire et environnemental de leur pratique de la teinture.

De nouveaux partenaires

L'équipement du centre et les nouvelles compétences des femmes permettent d'initier la production d'une première collection. Les prototypes réalisés par les bénéficiaires vont pouvoir être confectionnés dans

des ateliers de couture locaux et les distributeurs en France et au Burkina Faso commencer à être démarchés.

Dès le démarrage des activités au Burkina Faso, Afrika Tiss a rencontré un grand nombre d'institutions et d'acteurs locaux (Chambre d'Arts et Métiers, ministères, organisations internationales, ONG...). De nouveaux partenaires ont déjà été identifiés afin de compléter les formations par un appui à l'entrepreneuriat, un accompagnement social et pour initier de nouveaux projets. Ainsi, une formation de perfectionnement en couture va être initiée avec la coopérative Copromof et une convention de partenariat doit être signée avec l'association Réseau Femmes en Action pour la mise en place d'un module d'alphabétisation.

Véronique OUEDRAOGO

Coordinatrice du centre d'excellence textile, Afrika Tiss



BONNES PRATIQUES

Artisanat et autonomie des femmes : enjeux et exigences

L'entrepreneuriat, levier phare de l'émancipation des femmes, vecteurs du développement, présente des spécificités économiques, sociales et culturelles à connaître et à considérer. L'Agence des Micro Projets et Batik International, entourés de six associations, ont évoqué plusieurs points de vigilance concernant la gestion commerciale, le coût de la production et la disponibilité des femmes notamment.

Pour en savoir plus : Fiche 04 de capitalisation d'expériences, édition La Guilde, mars 2014. Téléchargeable en ligne.

www.agencemicroprojets.org - onglet Observatoire

Intervenir en zone de conflit

Bande de Gaza



Créée en 1998, L'association de solidarité internationale Medina soutient les victimes civiles de conflits en toute indépendance politique ou religieuse. Dans la bande de Gaza, depuis 2009, deux maisons d'accueil pour enfants fonctionnent à temps plein.

Historique

La première action de l'association Medina sur le territoire palestinien commence en 2009. Les membres de l'association sont alors sollicités pour intervenir dans le domaine du soutien psychologique à l'enfance. La bande de Gaza est un tout petit territoire d'environ 360 km², qui compte près de 2 millions d'habitants, ce qui fait de lui l'un des « pays » les plus peuplés au monde. Et l'un des plus jeunes puisque plus de la moitié de la population a moins de 18 ans. Ces nombreux enfants ne sont occupés que la moitié du temps par l'école et sont donc très souvent livrés à eux-mêmes, dans les rues pas toujours sûres de Gaza.

L'association renforce un centre pour enfants dans le camp de Khan Younis en finançant le salaire d'une psychologue, puis elle crée deux maisons d'accueil pour enfants. En octobre 2013, la première maison dans le quartier de Beit Hanoun a pour objectif de créer une structure légère et reproductible d'accueil des enfants, en dehors des horaires scolaires, dans des secteurs qui en sont dépourvus. Le programme se poursuit par la mise en place d'une deuxième maison dans le secteur de Jabalia, en avril 2014.

Le projet « Maisons d'accueil » est une réussite : plus de 400 enfants y sont inscrits. Par le jeu, le

« Même dans les pires situations de crises, on ne peut que constater la formidable capacité humaine à aller de l'avant, à garder espoir. »



FICHE D'IDENTITÉ

Association : Medina

Projet : Mise en place de maisons d'accueil pour enfants

Population cible : Enfants de 4 à 12 ans

Partenaire local : Associations Milad et Amour & Paix

Mise en œuvre : oct. 2013 - avril 2015

Budget global : 70 000 €

divertissement et la socialisation, il permet d'éviter le désœuvrement des enfants, de leur apporter un soutien psychologique et une ouverture dans ce territoire où les perspectives d'avenir sont incertaines. Par ricochet, cette action permet d'assister les parents en les aidant à gérer un quotidien souvent difficile ; des rencontres, formations et échanges d'expériences sont régulièrement organisés au sein des maisons d'accueil,

encourageant les parents à s'y investir. Les structures d'accueil permettent également aux organisations locales partenaires de gagner en expérience et d'acquérir des compétences complémentaires en gestion de projet.

Ces actions sont toujours mises en place avec l'aide de partenaires locaux. Le coordinateur local gazaoui permet également d'être présent en permanence sur le territoire et de piloter de près les maisons d'accueil.

Un territoire sous tensions

La bande de Gaza fait régulièrement la une des médias. La population y vit sous la pression permanente d'un blocus et de bombardements sporadiques. Régulièrement, une opération plus destructrice que les autres fait de nombreuses victimes civiles dont un nombre important d'enfants et rappelle à la population que la liberté et l'insouciance ne sont pas pour demain. Le bilan humain de l'opération « Bordure protectrice » (été 2014) est lourd et les dégâts matériels sont catastrophiques. Il faudra sans doute des années pour pouvoir tout reconstruire. Les deux maisons d'accueil pour enfants de l'association Medina ont été touchées. Celle de Beit Hanoun a subi de gros dégâts : destruction des murs, fenêtres,



Enfants jouant au centre d'accueil © Medina

cour extérieure... L'impuissance est le sentiment qui prédomine : que faire pour aider les habitants de Gaza ? La présence de différentes ONG dans la bande rassure cependant sur le soutien médical et la distribution de vivres, de colis d'urgence. Des centaines de Gazaouis ayant tout perdu se réfugient dans des écoles de l'Onu et attendent.

Comment intervenir ?

Entrer dans la bande de Gaza, sous blocus, n'est pas simple. Lors d'une opération comme celle de l'été 2014, c'est même impossible pour une association telle que la Medina, condamnée à attendre que la situation se stabilise pour pouvoir se rendre sur le terrain. Toutefois, elle ne reste pas inactive, appelant à plusieurs rassemblements en soutien aux Gazaouis, restant en contact permanent avec les équipes et partenaires à Gaza et lançant une campagne d'appel à dons pour la reconstruction. Quand la situation est relativement stable, l'association se rend en moyenne deux fois par an sur place pour assurer le suivi ou l'évaluation des projets en cours, maintenir le lien avec les équipes et partenaires et étudier voire démarrer de nouveaux projets. Différents éléments permettent d'assurer la sécurité des participants à ces missions (généralement un administrateur et la coordinatrice de programmes de l'association). Entre deux missions, le coordinateur local est chargé du suivi des projets, en relation avec les partenaires locaux et les équipes d'animation en place dans les maisons d'accueil pour enfants. Afin de garantir la sécurité de tous, leurs déplacements sont aussi réduits au minimum et la discrétion, tout comme pour les missions, est primordiale. Dans les situations à haut risque, comme durant l'été 2014, l'activité est suspendue. Le quartier de la maison d'accueil de Beit Hanoun a d'ailleurs été entièrement évacué. Les projets de l'association sont bien sûr tributaires des événements sur place, leur raison d'être

FOCUS



MEDINA

L'association Medina, basée à Bourges, créée en 1998 et reconnue d'intérêt général, agit de façon totalement indépendante de tout parti politique et de toute confession religieuse. Son principal objectif est d'intervenir auprès des victimes civiles des conflits, au moyen de projets d'urgence, de post-urgence et de développement, tout particulièrement lorsque les régions ou populations concernées bénéficient peu des travaux des autres organisations non gouvernementales.

www.solidarite-medina.org

« Dans les situations à haut risque, l'activité est suspendue. »

étant cette situation conflictuelle. Toutefois, même dans les pires situations de crises, on ne peut que constater la formidable capacité humaine à aller de l'avant, à garder espoir. C'est ainsi que, par exemple, les maisons d'accueil pour enfants n'ont jamais accueilli autant d'enfants que depuis le cessez-le-feu du 26 août 2014. Bien sûr, des impondérables doivent être prévus pour tous les projets tels que des travaux de reconstruction supplémentaires à mettre en œuvre ainsi que des interventions de soutien psychologique à ajouter aux activités.

Participer à la reconstruction

Malgré l'énorme traumatisme, la vie reprend à Gaza. L'association Medina reçoit de très nombreux messages de soutien et des propositions pour aider à cette reconstruction. La relation avec les partenaires locaux est capitale. La prochaine mission s'attèlera à la reconstruction et sera attentive aux demandes d'urgence des Gazaouis.

Équipe MEDINA



BONNES PRATIQUES

Comment continuer à intervenir dans un contexte d'insécurité ?

L'Agence des Micro projets et France Volontaires ont souhaité répondre à cette question en s'appuyant sur l'expérience de sept associations françaises de solidarité internationale. À travers une séance de travail en collectif, des prérequis à toute intervention ont pu être identifiés tel que la connaissance du contexte local, l'implication des autorités, la mise en place de mesures sécuritaires, etc. Leurs intégralités sont restituées dans cette fiche de bonnes pratiques.

Pour en savoir plus : Fiche 01 de capitalisation d'expériences, édition La Guilde, novembre 2013. Téléchargeable en ligne.

www.agencemicroproets.org - onglet Observatoire

Fondation Pierre-Georges Latécoère

Au service de l'innovation



Créée en 2004, la Fondation Pierre-Georges Latécoère a pour but de préserver l'esprit visionnaire de son fondateur, Pierre-Georges Latécoère (1883-1943), qui fut l'un des premiers constructeurs d'avions et d'hydravions et créa la fameuse Aéropostale. Avec le concours d'autres mécènes industriels, elle s'implique aujourd'hui dans la création de prix décernés tous les deux ans. L'Agence des Micro Projets de La Guilde assure l'organisation du prix Latécoère et le suivi des projets financés. Plus d'une dizaine de projets innovants de solidarité internationale ont déjà pu bénéficier de bourses allant de 5 000 à 10 000 €, contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations, dans le respect de l'environnement. L'association du Docteur Fatiha et BlueEnergy furent les 2 projets dotés en 2014.



Tissage du sac plastique © Association du Docteur Fatiha



Association du Docteur Fatiha : La protection de l'environnement, un moteur du développement économique durable

Par la collecte et le recyclage des sacs plastiques, l'Association du Docteur Fatiha œuvre à l'autonomisation des femmes dans la région de l'Oriental au Maroc : elles sont formées à une technique de recyclage et de tissage du sac plastique codéveloppée par la fondatrice et la coordinatrice locale de l'association, qui leur permet de bénéficier de revenus réguliers. Dans les mains des artisanes, les sacs plastiques passent du rang de déchet à celui de ressource et se transforment en accessoires de mode et de décoration, sous la marque Ifassen (« les mains » en berbère).

La dynamique d'action de recyclage est portée par les écoles des communes, au sein desquelles l'association a établi un réseau de collecte des sacs plastiques. Une fois collectés par les élèves, ils sont ensuite transmis aux artisanes qui les recyclent, créant ainsi un lien de solidarité intergénérationnel.

Pauline HARDOÛIN

Chargée de communication et de développement adf

www.adf-global.org



L'abattoir municipal, vue de l'intérieur © blueEnergy



BlueEnergy : Amélioration des conditions sanitaires et environnementales par la biogestion

À Bluefields, sur la côte caraïbe du Nicaragua, l'abattoir municipal produit une quantité importante de déchets solides et liquides qui ne sont pas valorisés : laissés à l'air libre, ces déchets attirent rongeurs et charognards et s'infiltrent dans les nappes phréatiques, entraînant d'importants risques sanitaires et environnementaux. Ce projet prévoit l'installation de biodigesteurs au sein de l'abattoir pour traiter les déchets et limiter la contamination des nappes phréatiques alentours. La production de biogaz à partir des déchets valorisés permettra de chauffer l'eau nécessaire à l'abattage des porcs, qui actuellement ne peuvent être traités faute d'équipement adéquat. Pour réduire les risques sanitaires liés à l'abattage sauvage du bétail et la consommation de viande non certifiée, ce projet prévoit une grande campagne de sensibilisation à l'échelle de la ville.

Fanny FAIVRE D'ACIER

Directrice de développement BlueEnergy France

www.blueenergygroup.org

Le moringa

De l'agriculture familiale à la structuration d'une filière



À partir d'un projet très local visant à développer la production et la consommation de moringa, les partenaires Appef et Propage/Moringanews sont devenus les acteurs d'un réseau mondial visant à promouvoir cet arbre nourricier.

Formation et sensibilisation

Le projet vise à développer le marché local des feuilles de *Moringa oleifera* dans la préfecture du Yoto au Togo, afin de répondre à deux objectifs : d'une part, une diversification agricole permettant l'amélioration des conditions de vie d'un certain nombre de paysans en difficulté et d'autre part, l'enrichissement du régime alimentaire des populations locales, avec un apport accru de protéines, vitamines et minéraux apportés par la feuille de moringa. Ce projet est issu d'une collaboration initiale entre des étudiants agronomes français (en particulier Mélanie Broin) et une association de producteurs de teck togolaise, l'Appef. Les étudiants, entre 1999 et 2003, ont réalisé des enquêtes sur les systèmes agraires et la consommation de légumes feuilles dans le sud du Togo et établi, avec l'Université de Lomé (partenaire aussi de Propage), une plantation expérimentale de moringa gérée par l'Appef.

En 2001, Propage a organisé un atelier international sur le moringa en Tanzanie. À l'issue de cet événement, Propage, l'Appef et les étudiants ont décidé



FICHE D'IDENTITÉ

Association : Propage (devenu Moringanews)

Projet : Projet de formation à la culture et de sensibilisation à la consommation de moringa au sud Togo

Population cible : Population rurale, agriculteurs et famille

Partenaire local : Appef Togo

Mise en œuvre : 2003 - 2005

Budget global : 13 900 €

de soutenir la production de moringa au sud Togo. Un projet a été proposé à La Guilde et financé.

« Facile à cultiver, résistant à la sécheresse, cet arbre produit des feuilles en abondance, véritable concentré de protéines, vitamines et minéraux. »

Le projet prévoit d'abord de développer la vente de feuilles fraîches sur les marchés locaux et à Lomé, mais rapidement les femmes de l'Appef préfèrent s'orienter vers la transformation car elles trouvent la poudre de

feuille plus facile à conserver, transporter, utiliser et commercialiser.

Situation du moringa dans la préfecture du Yoto en 2005 :

- 44 agriculteurs formés à la culture du moringa,

FOCUS

QU'EST-CE QUE LE MORINGA ?

Un petit arbre qui pousse très vite, présent dans toutes les régions tropicales. Ses feuilles sont un légume parmi les plus riches du monde, ce qui donne un aliment végétal, très nutritif, écologique, économique et disponible immédiatement dans les pays les plus touchés par la crise alimentaire

Le moringa, « superaliment vert »

Les feuilles du moringa, ce petit arbre des régions chaudes, ont récemment été identifiées par le World Vegetable Center (Taiwan) comme le légume à plus fort potentiel nutritionnel parmi 120 espèces alimentaires étudiées. Facile à cultiver, résistant à la sécheresse, cet arbre produit en effet des feuilles en abondance, véritable concentré de protéines, vitamines et minéraux : 100 grammes de feuilles fraîches de moringa apportent autant de protéines qu'un œuf, plus de fer qu'un steak, autant de vitamine C qu'une orange, autant de calcium qu'un verre de lait.

Le moringa, qui pousse partout dans les pays du Sud, a d'ores et déjà été adopté dans des programmes de lutte contre la malnutrition infantile en Inde. Ses feuilles séchées et réduites en poudre se conservent et s'utilisent facilement : en consommant 30 grammes par jour, un enfant satisfait l'intégralité de ses besoins quotidiens en vitamine A, 80 % de ses besoins en calcium, 60 % de ses besoins en fer et près de 40 % de ses besoins en protéines.

- 34 femmes formées à la transformation des feuilles en poudre et/ou à la sensibilisation des populations sur les qualités nutritionnelles du moringa,
- 35 champs en production totalisant 6 277 m² de culture (6 000 arbres),
- un atelier de séchage construit avec des matériaux locaux,
- les deux plus grandes exploitations ont des rendements compris entre 10 et 13,5 tonnes/ha,
- la demande de feuilles et de poudre est forte et elle s'accroît : des marchandes de Lomé viennent acheter les feuilles fraîches ; des structures locales désirent acheter plusieurs kilos de poudre par semaine (école maternelle, hôpital des Sœurs de la Providence, service des affaires sociales).

Le plus grand succès du projet réside dans la prise en main par les agriculteurs et le bureau de l'Appef du développement de cette culture. Les partenaires croient à cette nouvelle production et se donnent les moyens de la développer : établissement de partenariats avec les services agricoles et les autorités, avec d'autres projets (Affaires sociales et Corps de la Paix), nouvelles idées pour développer le projet (importation de graines du Niger, vente des feuilles à Lomé pendant le ramadan, projet d'acquisition d'un moulin pour le broyage des feuilles, etc.).

À l'issue du projet, l'Appef est devenue une association très active, reconnue comme ONG par l'État togolais et une référence sur le moringa au Togo.

Évolution du projet et des partenaires

En 2006, l'Appef obtient une subvention du SCAC de l'Ambassade de France à Lomé (projet FSD), sur une proposition Appef/Moringanews d'achat d'un moulin et la construction de 4 bâtiments de séchage pour la production de la poudre des feuilles sèches de moringa. Formation et actions de communication complètent ce projet.

- À l'issue du projet, 40 femmes sont formées, ce qui porte le nombre de formatrices qualifiées à 50.
- En 2007, une cartographie dénombre 82 plantations de moringa dans la préfecture du Yoto, totalisant une surface de 56 ha.
- La production de poudre par les groupements



La récolte du moringa © Moringanews

FOCUS



L'ASSOCIATION MORINGANEWS

L'association a pour but de promouvoir l'utilisation du moringa et d'autres végétaux locaux à fort potentiel pour améliorer durablement les conditions de vie dans les pays en développement. Moringanews met en œuvre des projets de recherche, de développement et de communication (publications, colloques), seule ou en partenariat avec des associations, entreprises, groupements de producteurs, centres de recherche, universités. Le site [Moringanews.org](http://moringanews.org) répertorie les acteurs, sert de plate-forme d'échange d'informations et fournit des documents et bases de données documentaires sur le moringa.

L'association offre également des services de consultance aux entreprises et aux ONG pour élaborer et mettre en œuvre des projets de recherche, de développement et de communication.

www.moringanews.org

de femmes et producteurs individuels a permis de générer un revenu total (frais déduits) de 960 000 FCFA ; soit 38 400 F CFA/pers./an de moyenne pour les 25 productrices les plus actives, avec un maximum à 180 000 F CFA/pers./an.

- Le volume de poudre produit et distribué est passé de 350 kg sur la campagne 2006 à 610 kg sur la campagne 2007 (= 8 tonnes de feuilles fraîches).

2008-2010

- L'Appef continue à faire de la sensibilisation et des journées portes ouvertes dans plusieurs régions du Togo grâce à de nouveaux financements (CDE, IFDC).
- L'Appef obtient en 2008 l'autorisation du ministère de la Santé de vendre la poudre de feuille et les graines en pharmacie.
- L'Appef exporte plusieurs centaines de kilos de poudre par an au Burkina Faso, à la demande de l'association française Enfants du Monde qui importait des extraits de luzerne depuis la France et a choisi de les remplacer par de la poudre de moringa.
- L'Appef est invitée au forum Terra Madre organisé par Slow Food à Turin, et vend sa poudre de feuilles sur le stand de Moringanews (financement CTA).

Propage est également devenue une référence mondiale sur le moringa, à travers son site moringanews.org et ses activités de recherche et communication (financées en particulier par le CTA). En 2005, l'association Moringanews est créée pour se consacrer plus particulièrement à cette plante.



Poudre de moringa © Moringanews



Les valeurs nutritives du moringa © Fl. Le Roux pour Moringa&Co

En 2006, Moringanews organise à Accra un colloque international sur le moringa (financement CTA/CDE/IPGRI) et publie ses actes.

De 2008 à 2010, Moringanews met en place un grand projet régional (Ghana, Togo, Burkina), financé par le CDE et le CTA, qui aboutit entre autres à la standardisation de la poudre de feuilles (par le Ghana Standard Board), la mise au point avec des PME africaines de produits enrichis au moringa et par la publication d'un guide pratique, « Produire et transformer les feuilles de moringa », en français et en anglais. Ce guide (maintenant traduit en malgache) continue à être réimprimé tant il rencontre de succès.

À partir de 2010, l'Appef rencontre des difficultés à écouler sa production du fait de l'arrêt des achats d'Enfants du Monde et des difficultés de séchage. Certains producteurs mettent leurs parcelles en sommeil. Le secrétaire général de l'Appef, Kokou Sogbo, sollicite Moringanews pour améliorer les techniques de transformation et développer les débouchés.

Améliorer les filières locales

En 2013, suite à un partenariat de Moringanews avec Danone Food Design et l'école Polytechnique pour tester des formules nutritives au moringa pour les pays du Sud (pâte à sucer lemateki, chips au mo-

ringa), Armelle de Saint Sauveur rencontre Nicolas Metro, directeur de l'entreprise sociale Kinomé et partenaire de Danone communities. Un projet conjoint est élaboré dans l'objectif d'améliorer les filières locales en prenant le cas du Togo comme pilote.

Le projet est financé en janvier 2014 par la Charitable Cartier Foundation, via la fondation Ashoka. Intitulé « Projet de mise en place d'une filière pilote moringa feuille à impacts économique et environ-

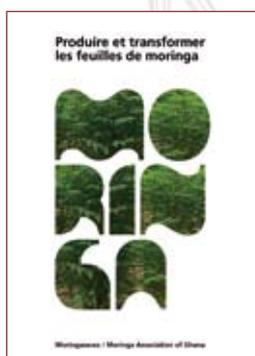
nemental forts et durables au Togo », il s'articule autour de trois axes : production, transformation et commercialisation.

Les partenaires de ce projet sont en France Moringanews, la Croix-Rouge française et Kinome (qui est le coordinateur du projet), et au Togo l'Appef,

la Croix-Rouge togolaise, l'Université de Lomé et Les Amis de la Terre Togo. Presque simultanément, l'Agence des Micro Projets a contacté Moringanews et l'Appef pour effectuer une mission de suivi au Togo, ce qui a permis de réfléchir à un financement complémentaire, le budget était insuffisant pour équiper à la fois une unité centrale et les villages périphériques. Une proposition a été faite à l'AMP dans l'espoir d'un nouveau partenariat.

Armelle de SAINT SAUVEUR

Directrice de Moringanews



PRODUIRE ET TRANSFORMER LES FEUILLES DE MORINGA

Afin d'améliorer les pratiques de culture et de transformation des feuilles de moringa, les associations Moringanews et Moringa Association of Ghana ont publié ce guide méthodologique accessible librement.

Par Armelle de Saint Sauveur et Dr Mélanie Brouin, édition Moringanews-moriga association of Ghana. Téléchargeable en ligne.

www.agencemicroprojets.org - www.moringanews.org



Agriculture familiale, Albanie -
Construction de latrines, Togo
© Fert - Afrique 70

Collectivités territoriales

Leur soutien aux microprojets et aux initiatives de la société civile

Depuis une trentaine d'années, les collectivités territoriales françaises, de tous niveaux, ont sensiblement développé leurs relations de coopération avec des collectivités de même nature, notamment en Afrique, Amérique latine et Asie.

Sur les 5 000 collectivités répertoriées par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international comme engagées à l'étranger¹, on peut estimer que 800 à 1 000 d'entre elles ont au moins un partenariat avec un pays relevant de l'aide au développement. Et leur contribution financière est loin d'être négligeable car elle s'est élevée en 2012 à plus de 60 millions d'euros.

Mais comment cet effort financier est-il mis en œuvre ? Quels soutiens les collectivités apportent-elle aux initiatives de leurs associations et habitants ? Quels en sont les enjeux et les ressorts ? Il n'existe pas aujourd'hui de statistiques exhaustives permettant de répondre à ces questions au plan français. Cependant, une étude

de réalisée en 2014 par l'Agence Coop Dec Conseil pour le compte de l'AFD fournit des indications intéressantes². D'après celle-ci, environ un tiers de l'aide publique au développement des collectivités passerait par le soutien aux acteurs de leur territoire (soit environ 20 à 22 millions d'euros). Mais les montants alloués sont souvent modestes : 62 % des subventions versées par les Régions et 92 % de celles des Départements ne dépassent pas 10 000 euros (78 % des subventions accordées par les Départements sont inférieures ou égales à 5 000 euros). Toujours d'après cette étude, les acteurs associatifs représenteraient 80 %

« Les collectivités voient dans cette implication de nouveaux acteurs une opportunité d'internationalisation de leur territoire. »

des bénéficiaires mais il s'agit majoritairement d'associations de petite taille, fonctionnant exclusivement grâce au bénévolat de leurs membres français.

Répondre aux besoins des collectivités partenaires

Les modalités et les enjeux de ce soutien aux acteurs locaux peuvent varier d'une région à l'autre mais il est possible, à partir d'une analyse de niveau régional, de distinguer deux axes majeurs. Tout d'abord, dans le cadre de leurs partenariats de coopération, les collectivités mobilisent très souvent des structures de leur territoire dans des domaines connexes à leurs propres interventions. Il s'agit de mettre à disposition des partenaires étrangers – en fonction des demandes et besoins exprimés par ceux-ci –

des compétences et expertises présentes et disponibles. Les organisations concernées peuvent être des ONG dont le siège social est généralement situé dans le territoire de

la collectivité mais également des structures qui n'ont pas comme vocation première d'être des professionnelles de l'aide au développement. À titre d'illustration, la Région Rhône-Alpes soutient des

1 - Cf. Atlas français de la coopération décentralisée : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des/atlas-francais-de-la-cooperation/article/presentation-de-l-atlas-francais>.

2 - *Le soutien des collectivités françaises aux associations de solidarité internationale en 2013*, Agence Coop Déc. Conseil, AFD, mai 2014 – Consultable sur <http://www.cercoop.org/Agence-COOP-DEC-Conseil-Etude-AFD> (ASI)



Équipe RRMA © CERCOOP-RESACOOOP

actions d'ONG rhônalpines dans les régions partenaires mais fait aussi appel à des organismes tels que la Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales, la Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône ou un centre de formation du bâtiment, dans des collectivités partenaires comme le Parana (Brésil), la région des Hauts-Bassins (Burkina Faso) ou de Matam (Sénégal). Ensuite, au-delà de la valorisation des savoir-faire présents dans leur territoire, les collectivités voient dans cette implication de nouveaux acteurs une opportunité « d'internationalisation » de leur territoire. En exerçant leurs compétences dans un contexte nouveau, ces derniers sont à même de « revisi-

ter » leurs pratiques, de les adapter aux contraintes locales, voire de les faire évoluer et de réinvestir ces évolutions en France. L'action des acteurs locaux, associatifs ou non, apparaît complémentaire à celle de la collectivité et contribue à développer des relations de population à population, de pair à pair.

Fédérer les initiatives et s'ouvrir sur le monde

Pour les mêmes raisons, des collectivités développent des soutiens financiers déconnectés de leurs villes ou zones de coopération. Ceci peut prendre plusieurs formes : appels à projets généralistes, annuels ou non, priorités

thématiques définies dans les politiques locales de coopération internationale, financements ciblés sur des initiatives de publics jeunes, etc. On peut citer par exemple le fond Sisa (Solidaires ici, solidaires ailleurs) mis en œuvre par la Région Nord-Pas-de-Calais, ou bien les deux appels à projets « solidarité internationale » du Conseil régional de Franche-Comté en 2014, portant sur deux entrées thématiques distinctes, dont l'une en partenariat avec la Délégation de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

L'objectif est là aussi d'encourager les initiatives locales, en les fédérant autour d'orientations prioritaires, mais aussi de contribuer au dynamisme et à l'ouverture sur le monde des sociétés civiles locales françaises.

Les évolutions qui s'annoncent autour de la création des métropoles ou de la fusion des régions ne devraient pas modifier sensiblement ces orientations. Car la majorité des collectivités reconnaît aujourd'hui le rôle fondamental que peut jouer la coopération internationale dans la lutte contre les discriminations, l'internationalisation de nos sociétés et le mieux vivre ensemble dans les territoires.



LE MOT D'UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE - RÉGION AQUITAINE Pourquoi soutenez-vous des actions de solidarité internationale ?

À côté de ses programmes de coopération décentralisée avec des Régions étrangères partenaires, la Région Aquitaine souhaite également soutenir l'engagement et le dynamisme de ses acteurs locaux dans la solidarité internationale. C'est pourquoi, depuis 2003, la Région Aquitaine a mis en place un dispositif de soutien aux initiatives de solidarité internationale des acteurs aquitains (associations, collectivités locales, établissements publics, entreprises) sous la forme d'un appel à projets. En 2014, il était doté de 340 000 €, et les associations représentent 90 % des porteurs de projets. Depuis 2012, la Région Aquitaine a également lancé un appel à projets spécifiquement dédié aux projets d'éducation au développement et à la citoyenneté mondiale (doté de 20 000 € en 2014) ; consciente de l'importance de mieux informer et sensibiliser les citoyens aux enjeux de mondialisation et des rapports Nord-Sud. Par ailleurs, au-delà de ces dispositifs dédiés, la solidarité internationale irrigue d'autres politiques et dispositifs de la Région Aquitaine, notamment au niveau de la jeunesse.

www.europe-international.aquitaine.fr

Basse-Normandie
Horizons Solidaires
www.horizons-solidaires.org

Nord Pas-de-Calais
Lianes Coopération
www.lianESCOOPERATION.org

Centre
Centraider
www.centraider.org

Lorraine
MultiCooLor
www.multicolor.org

Poitou-Charentes
RESODI
www.casi-poitou-charentes.org

Bourgogne
Bourgogne Coopération
www.bourgognecooperation.org

Auvergne
CeraPCoop
www.cerapcoop.org

Franche-Comté
Cercoop F-C
www.cercoop.org

Aquitaine
Cap Coopération
www.capcooperation.org

Rhône-Alpes
Resacoop
www.resacoop.org

Midi-Pyrénées
Midi-Pyrénées Coopdev
www.mpcoopdev.org

Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Territoires Solidaires
www.territoires-solidaires.com



Régions d'implantation des RRMA © La Guilde

Des dispositifs d'appui à la coopération internationale

Depuis le milieu des années 90, un certain nombre de Régions françaises ont mis en place des « dispositifs régionaux d'échange, d'appui et de concertation multiacteur de la coopération internationale », à l'initiative conjointe de l'État (représenté par la Préfecture de Région) et de collectivités locales et/ou d'associations. Actuellement, une dizaine de Régions en France sont dotées d'un réseau régional multiacteur, désormais incontournable dans le paysage de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale des acteurs en région. Ces espaces de concertation et de ressources permettent, entre autres, aux collectivités territoriales et aux acteurs divers de la société civile, notamment associatifs, de dialoguer

sur les modalités opératoires, sur les moyens et ressources nécessaires pour une mise en œuvre de projets de solidarité internationale de qualité, efficiente et garantissant un impact en faveur du bien-être des populations partenaires.

> Qui sont-ils ?

Des outils au service des acteurs de la coopération internationale en région.

> Pourquoi ?

Pour améliorer la qualité des actions de coopération décentralisée et de solidarité internationale, dans un esprit de service public.

> Comment ?

En animant un réseau multiacteur (associations, collectivités territoriales, établissements d'enseignement, établissements publics...).

> Leurs actions

1. Identifier les acteurs : constitution de bases de données, dont certaines sont accessibles en ligne sur nos sites internet.
2. Informer : veille informative, production et diffusion d'informations.
3. Appuyer les porteurs de projets : formation, conseil et appui méthodologique.
4. Animer : mise en place d'espaces d'échanges et de concertation entre les acteurs, capitalisation d'expériences, mutualisation, organisation de rencontres, création de synergies.

Rose-Marie DI DONATO

Directrice de RESACOOP

Ousmane SYLL

Directeur de CERCOOP

Le photovoltaïque

Une énergie alternative

Sages-femmes travaillant à la lampe frontale, maladies oculaires et pulmonaires dues aux lampes à pétrole... Pour les 1,3 milliard de personnes exclues des services énergétiques de base, principalement situées dans les zones rurales isolées, l'accès aux énergies renouvelables offre des solutions intéressantes pour améliorer la vie quotidienne. Parmi elles, les installations solaires rencontrent un vif succès. Pertinence, exigences et alternatives d'une technologie appréciée et controversée.

On estime à plus de 37 milliards de dollars par an la facture énergétique supportée par les populations exclues des services énergétiques pour se fournir en bois, gasoil et bougies. L'accès aux énergies renouvelables dans les zones rurales isolées est largement reconnu comme étant un facteur d'amélioration des conditions de vie. L'initiative SE4All (Energie durable pour tous), lancée en 2012 par les Nations Unies, accorde un rôle fondamental à l'énergie comme composante horizontale essentielle du développement socioéconomique, un facteur clé dans l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

Impact des énergies renouvelables sur le développement durable

- **Dans le domaine de la santé** : l'éclairage des dispensaires et des maternités permet d'améliorer les conditions des soins et des accouchements de nuit. Les réfrigérateurs permettent de conserver vaccins et médicaments. Les structures de santé peuvent s'équiper de matériel médical. Le pompage et la filtration d'eau contribuent à la lutte contre les maladies hydriques. L'utilisation d'énergies renouvelables permet de réduire l'émission de fumées toxiques.
- **Dans le domaine de l'éducation** : l'éclairage des salles de classe permet d'organiser des heures d'études et des cours d'alphabétisation en soirée. Les écoles et les collèges peuvent s'équiper en matériel pédagogique.

Le personnel médical et enseignant bénéficie d'un certain confort de vie qui contribue à son installation dans les zones rurales.

- **Dans la vie quotidienne** : l'éclairage domestique et public améliore les conditions de vie et la sécurité. Les familles peuvent s'équiper : éclairage,

téléviseurs, radios, recharges de téléphones, etc.

- **Dans la vie économique** : l'accès à l'énergie permet aux commerçants d'étendre la durée d'ouverture de leur magasin en soirée, des activités génératrices de revenus se développent : recharge de batteries et de téléphones, vente de produits frais. L'amélioration des systèmes de pompage et d'irrigation stimule la productivité agricole et maraîchère. L'arrivée de l'énergie nécessite le développement de nouveaux métiers.
- **La préservation de l'environnement** : les énergies renouvelables ne produisent pas de gaz à effet de serre. Elles contribuent à limiter la déforestation en réduisant le recours au bois de chauffe et réduisent l'utilisation des groupes électrogènes ou la consommation de piles.

L'impact le plus visible, celui qui est le plus facile à appréhender, concerne le mieux-être des populations lié à l'éclairage domestique et aux technologies de l'information et de la communication.

Limites et exigences

Parmi les énergies renouvelables mobilisées dans les microprojets de solidarité internationale, celle d'origine solaire est la plus répandue.

Plusieurs raisons à cela : tout d'abord, la baisse des prix. On estime, en effet, que le coût moyen de l'énergie photovoltaïque non subventionnée a diminué, dans les régions ensoleillées, de plus de 75 %, entre 2010 et 2014. L'abondance de la ressource est aussi déterminante car dans la plupart

des régions concernées, le soleil est présent partout, contrairement au vent ou aux cours d'eau. Ensuite, la technologie solaire s'est considérablement banalisée.

L'arrivée sur le marché des kits individuels et autres systèmes portatifs a permis à cette technologie de se diffuser largement, y compris auprès des populations les plus démunies. Une diffusion facilitée par la simplicité de sa mise en œuvre et la robustesse de la technique.

Le recours au solaire dans les microprojets peut donc, à bien des égards, être considéré comme une solution pertinente, notamment pour les besoins d'éclairage et le pompage de l'eau.

Néanmoins, et cela est loin d'être négligeable, l'énergie solaire présente des limites et des inconvénients qu'il faut maîtriser : tout comme l'énergie hydraulique ou éolienne, l'énergie photovoltaïque est

« Si l'énergie photovoltaïque offre une solution pertinente, elle est aussi une solution exigeante. »

QUELLES ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR LES MICROPROJETS ?

Le solaire photovoltaïque

L'énergie solaire photovoltaïque désigne l'électricité produite par transformation d'une partie du rayonnement solaire grâce à des cellules photovoltaïques. On peut utiliser l'énergie ainsi produite en direct ou bien la stocker en vue d'un usage différé. On distingue les systèmes photovoltaïques à usage individuel (domestique ou social) et les centrales photovoltaïques (avec réseau).

AVANTAGES

- Facilité d'accès dans les zones enclavées
- Ressource abondante
- Énergie propre et silencieuse
- Variété de produits et modularité des installations
- Technique fiable
- Technologie statique
- Maintenance légère sur les petites installations

INCONVÉNIENTS

- Besoin de stockage (sauf pompage)
- Usages contraints
- Maintenance régulière
- Production limitée sur les petites installations



© BlueEnergy

La petite hydroélectricité

Le principe de l'hydroélectricité est d'utiliser la force de l'eau créée grâce à une hauteur de chute pour entraîner une turbine elle-même reliée à un générateur d'électricité. En général, on parle de « petite hydroélectricité » pour les centrales dont la puissance est inférieure à 10 MW. Elles utilisent les chutes d'eau naturelles et nécessitent des aménagements très simples.

AVANTAGES

- Technique fiable
- Production 24h/24
- Faibles coûts d'exploitation
- Adapté aux activités économiques

INCONVÉNIENTS

- Études préalables nécessaires
- Travaux de génie civil
- Période d'étiage
- Maintenance

Aérogénérateur – Éolienne

Produite par le vent, l'énergie éolienne est transformée en courant électrique par des aérogénérateurs ou éoliennes.

AVANTAGES

- Facilité d'accès dans les zones enclavées
- Énergie propre et silencieuse
- Technique fiable
- Maintenance légère sur les petites installations

INCONVÉNIENTS

- Étude préalable des vents nécessaire
- Nécessite des vents forts et réguliers
- Stockage nécessaire (sauf pompage)
- Maintenance régulière nécessaire
- Sensible aux vents de sable et à la salinité de l'air
- Usages contraints



© BlueEnergy

Biomasse

La biomasse désigne l'ensemble des matières organiques végétales ou animales brutes (bois, cultures énergétiques, déchets verts...) ou ayant subi une transformation (effluents, déchets...) pouvant devenir source d'énergie. Cette énergie n'est renouvelable que si sa consommation ne dépasse pas le rythme de croissance des intrants. On peut extraire deux types d'énergies : les biocombustibles et les biocarburants.

AVANTAGES

- Puissance possible
- Création d'emplois locaux
- Utilisation de ressources locales
- Faible coût de maintenance

INCONVÉNIENTS

- Exploitation et maintenance quotidienne
- Approvisionnement en combustible
- Qualité du combustible en fonction des récoltes
- Besoin d'une presse
- Concurrence possible avec les cultures vivrières

aléatoire et intermittente. Se pose alors les questions de son stockage, des modes de consommation adaptés et des coûts d'investissement et d'exploitation qui limitent les applications possibles. Une solution technique semble se dessiner, qui satisfait de nombreux acteurs : l'hybridation du diesel et du solaire qui permet de pallier les limites et les inconvénients de chacune des deux technologies.

Si l'énergie photovoltaïque offre une solution pertinente, elle est aussi une solution exigeante : de nombreuses installations sont aujourd'hui en panne ou à l'abandon, ce qui renforce le sentiment d'une « énergie au rabais » et qui induit la méfiance des bailleurs de fonds.

Quelles sont les causes de ces mauvais résultats ? La technologie solaire serait-elle, de par ses spécificités, porteuse de ces échecs ? Quelles sont les exigences à respecter pour pérenniser les installations et leur impact ?

Les facteurs de pérennité

La première cause d'échec est due au manque de maintenance des installations. Les exigences en la matière sont modestes mais incontournables. La pérennité d'une installation dépend de plusieurs facteurs.

Des facteurs techniques : dimensionnement adapté, matériel de qualité et économe en énergie, système de protection (mauvais usages, vols). Des mesures d'accompagnement telles que la formation à la maintenance et la sensibilisation des usagers. Cela implique la désignation d'une structure en charge de l'exploitation et de la gestion des installations. Le modèle économique joue également un rôle essentiel, car si le soleil est gratuit, l'énergie solaire ne l'est pas. Il faut prévoir le remplacement des batteries, les réparations éventuelles, anticiper les possibles évolutions...

Pour les microprojets, concernant les infrastructures collectives, c'est le problème majeur. Comment faire pour supporter cette nouvelle charge financière ? Des solutions existent, assez simples à mettre en œuvre : recharge de téléphone, location/vente de lanternes solaires, mouture des céréales, soirées télé...

Trouver les solutions adaptées implique un processus de coconstruction avec l'ensemble des parties prenantes. Les approches ascendantes, construites avec les bénéficiaires et en fonction de leurs priorités et de leurs préférences sont les seules garantes de succès.

L'essentiel des difficultés n'est donc pas d'ordre technique. Les principales causes de défaillances des projets d'électrification en site isolé sont iden-

tiques quelle que soit l'énergie sollicitée. Et si elles sont plus visibles concernant le solaire, c'est parce que les installations sont plus nombreuses. Dès lors, les alternatives technologiques, bien qu'elles méritent d'être connues et intégrées à la réflexion, ne sont pas la clé. La réflexion se situe ailleurs...

Comment optimiser les impacts et la pérennité d'un microprojet d'électrification ?

En la matière, tout dogmatisme est à proscrire et la recherche de solutions duplicables ne nous apparaît pas être la solution. Le pragmatisme nous semble préférable en toute circonstance : une posture qui privilégie l'observation des faits

et l'adaptation au contexte dans une recherche constante d'efficacité. Une telle approche se décline en plusieurs axes :

- optimiser l'identification-conception : l'approche par les facteurs d'échecs offre une piste intéressante. S'associer les compétences d'autres organisations est aussi une voie recommandée ;
- s'inspirer des « bonnes pratiques » ;
- se méfier des évidences : l'électrification seule ne garantit pas le développement et l'électrification n'est pas toujours la meilleure solution ;
- innover pour proposer des solutions adaptées à chaque situation.

Virginie ESCUDIÉ

Consultante indépendante,
membre de LED

www.ledinternational.org



ÉTUDES

L'accès à l'énergie photovoltaïque dans les microprojets d'aide au développement. Pertinence, exigences et alternatives.

Cette étude met en exergue les difficultés rencontrées dans des actions d'électrification en zone rurale par le photovoltaïque. À travers un recueil d'expériences, elle donne des conseils références pour optimiser la pérennité de ces installations, tout en proposant des alternatives pertinentes.

Par Virginie Escudié, édition La Guilde, décembre 2014. Téléchargeable en ligne.

www.agencemicroprojets.org - onglet Observatoire

L'évaluation

Au service de la qualité et de l'impact des projets

L'évaluation est un aspect fondamental de la vie d'un projet, à travers la prise de recul sur les pratiques et l'appréciation des résultats. Depuis 1994, le F3E promeut différents types d'études, en particulier des évaluations, et propose ici quelques points de repère utiles en la matière.

Qu'est-ce qu'une évaluation ?

L'évaluation consiste à analyser un projet sous différents angles (les critères), de façon construite (à travers la méthode), en termes de constats (logique de bilan), d'appréciation (analyse des forces et faiblesses du projet) et de recommandations (propositions pour l'amélioration du projet).

À travers l'évaluation, il s'agit de répondre à des questions, en appréciant les résultats d'un projet et/ou les démarches utilisées pour sa réalisation, en vue de son amélioration et du renforcement de son impact.

L'évaluation pourquoi ?

Une évaluation peut remplir plusieurs fonctions :

- Pour la gestion du projet :
 - Apprendre : mieux appréhender la complexité du contexte, apprécier les réussites et mettre le doigt sur les blocages...
 - Décider : continuer, arrêter ou modifier le projet, améliorer les démarches d'intervention, avoir une vision prospective...
- Pour la communication sur le projet :
 - Rendre compte : des résultats du projet et de l'efficacité de sa mise en œuvre, pour montrer son intérêt et débattre de ses difficultés...
 - Valoriser : pour mettre en avant le savoir-faire des parties prenantes de l'action, valoriser son porteur...

Une évaluation prend du sens si elle est conçue dans une logique d'apprentissage, si elle favorise

la participation des acteurs concernés, si elle est utilisée pour décider. Une évaluation doit être utile au porteur du projet, mais aussi à ses partenaires, à ses bénéficiaires et à ses financeurs ou soutiens.

L'évaluation, quand et comment ?

Selon les enjeux et les moyens disponibles, une évaluation peut être menée à différentes étapes de la vie d'un projet et de différentes manières :

- Les temps de l'évaluation :
 - Avant la réalisation du projet, pour alimenter sa conception : évaluation « ex-ante », ou diagnostic (de la situation, des acteurs, des pistes de travail possibles...).
 - Au cours de la réalisation du projet, pour en apprécier le déroulement ou l'ajuster (logique de pilotage) : suivi-évaluation (en continu), évaluation intermédiaire (ponctuelle).
 - À la fin ou après la réalisation du projet, pour en apprécier les résultats et éventuellement les effets sur le long terme : évaluation finale ou « ex-post ».
- Les types d'évaluations :
 - L'auto-évaluation est réalisée par les acteurs directement impliqués dans le projet. Une auto-évaluation devient assistée quand un appui externe accompagne la démarche.
 - L'évaluation externe est réalisée par des intervenants extérieurs au projet (qui peuvent être des consultants du « Nord » ou du « Sud », éventuellement des personnes ressources compétentes, étudiants spécialisés...), le plus souvent de façon participative avec ses principaux acteurs et à ses principales étapes.

Lilian PIOCH

Coordinateur des études, F3E (Fond pour la promotion des Études préalables, Études transversales, Évaluations)

www.f3e.asso.fr



Projet d'aménagement d'une source d'eau potable porté par l'association « Tet La France ». Images avant et après © Autour de L'eau, Th. Barbaut pour La Guilde

Le fonds Suez Environnement Initiatives

Un fonds solidaire

Le fonds Suez Environnement Initiatives est un engagement solidaire de Suez Environnement, doté de 4 M€ par an, inscrit dans la feuille de route « Développement durable » du groupe. À ce jour, nous avons une quarantaine de partenaires avec qui nous construisons des alliances fortes et durables, sur la base de la confiance et d'un dialogue constructif et permanent.

Le cœur de métier de Suez Environnement réside dans la fourniture de services et d'équipements qui sont essentiels à la vie des populations, à leur santé et à la protection de l'environnement, dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets.

L'accès à ces services, particulièrement à l'eau potable, est un droit fondamental, un droit essentiel de la dignité de chacun. Conscient des devoirs que lui confère son positionnement économique, Suez Environnement veut exercer sa part de responsabilité sociale, en cohérence avec les valeurs qui guident son action. Ainsi, cette entreprise consacre une partie de ses bénéfices à l'amélioration de l'accès des populations les plus défavorisées aux services essentiels à travers le fonds Suez Environnement Initiatives.

Interview



POURQUOI ET COMMENT LA FONDATION SUEZ IMPLIQUE-T-ELLE SES COLLABORATEURS DANS LA VIE DE SA FONDATION ?

Myriam Bincaille

Déléguée générale du fonds Suez Environnement Initiatives © S.E.

L'engagement des collaborateurs et le partage des savoir-faire sont au cœur de notre mission !

Cet engagement solidaire remonte bien avant les années 1990 où le groupe envoyait des salariés volontaires et du matériel de potabilisation d'eau sur les lieux de catastrophes naturelles voire de guerre, en arrière des fronts, dans les camps de réfugiés. En 1994, lors du génocide au Rwanda, une équipe du groupe intervient ainsi dans un camp de réfugiés. À la demande des salariés de retour de mission, le groupe accepte la création d'Aquassistance, association loi 1901, pour permettre aux salariés-bénévoles de décider des missions, de compléter les missions d'urgence par des missions liées à la post-crise et au développement. Cette association est basée sur le bénévolat de compétences de ces mêmes salariés qui prennent des jours de congé pour effectuer leurs missions : près de 2 000 jours des congés en 2013 dont 1 300 sur le terrain.

Aujourd'hui, le fonds mobilise 200 collaborateurs. Chaque projet est évalué bénévolement par quatre salariés du groupe et, s'il est accepté, un de ces salariés est nommé référent du projet, en accord avec sa hiérarchie et participera au suivi, évaluation et transfert de compétences sur ce projet. Ces salariés sont rassemblés dans une fédération de savoir-faire et d'engagements, la « communauté du fonds ».



© AMOR

Le fonds mène des actions concrètes en faveur de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à la gestion des déchets des populations défavorisées dans les pays en développement. En France, il s'engage dans l'insertion des personnes socialement fragilisées. Il agit à travers des aides financières et par l'apport des compétences techniques, en s'appuyant sur le savoir-faire du groupe et de différents partenaires – Organisations de solidarité internationale et institutions spécialisées.

CHIFFRES CLÉS

- 4 M€/an
- Une communauté de 200 collaborateurs engagés en bénévolat ou en mécénat de compétences
- 50 projets soutenus depuis sa création en 2011
- Interventions dans 20 pays

Le fonds sélectionne les projets qui lui sont adressés à travers un processus d'instruction très strict qui se déroule en 3 étapes : une présélection par l'équipe du fonds, une évaluation par des salariés bénévoles et une décision finale par le conseil d'administration. L'ambition de ce fonds de dotation est d'avoir un impact

réel en termes d'atteinte des objectifs, de pérennité des résultats, d'amélioration durable des conditions de vie des populations concernées, notamment du point de vue social. Les projets peuvent être soumis au fonds lors des deux appels à projets qui ont lieu chaque année, fin avril et fin octobre.

Myriam BINCAILLE

Déléguée générale du fonds Suez Environnement Initiatives

www.suez-environnement.fr
fonds.initiatives@suez-envi.com



Burkina Faso © G. Gaffiot pour ACF

Aventure Bulletin d'abonnement

à retourner à : La Guilde - 7, rue de Pasquier - 75008 Paris
 (règlement par chèque à l'ordre de La Guilde)

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. : E-mail :

S'abonne à la revue AVENTURE (4 numéros) 12 euros (tarif France)
 16 euros (tarif étranger)

Joint son règlement de euros à l'ordre de La Guilde. Date :

La Guilde - 7, rue Pasquier 75008 Paris - Tél. : 01 43 26 97 52 - aventure@la-guilde.org - www.la-guilde.org

Vous êtes un aventurier prudent et organisé ?



Alors n'oubliez pas l'essentiel,
une protection sociale pour expatrié
au 01 40 73 74 10

Voyagez en toute liberté et confiez votre plan de protection sociale à un vrai professionnel !

De grandes ONG ainsi qu'un grand nombre de Volontaires ont choisi JP LABALETTE pour l'assurance des expatriés.
Ne partez pas sans lui avoir demandé un avis sur vos assurances !

Bon vent !

fréquence
expat



Le Volontariat à LA GUILDE

LA GUILDE GÈRE 3 GRANDS DISPOSITIFS D'ENGAGEMENT VOLONTAIRE À L'INTERNATIONAL

LE VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - VSI

Mission de compétence indemnisée

Engagement de 1 à 6 ans

Contact :

volontariat@la-guilde.org

01 43 26 97 52

<http://volontariat.la-guilde.org>



LE SERVICE CIVIQUE

Pour les 18 - 25 ans

Mission d'appui indemnisée

De 6 mois à 1 an

Contact :

servicecivique@la-guilde.org

01 56 81 16 68

<http://volontariat.la-guilde.org>



LES MISSIONS COURTES

Mission bénévole d'initiation à la solidarité internationale

Etudiants, jeunes professionnels, salariés, retraités...

De 1 à 6 mois

Contact :

missions@la-guilde.org

01 56 81 16 63

<http://missions.la-guilde.org>

